

ACTU VERNIER

2022/N° 3



Développement territorial

Vernier met l'accent sur la santé et les conditions environnementales

Culture

La ContreSaison dévoile le programme de sa deuxième édition

Aide administrative

Vernier lance un nouveau dispositif pour faciliter l'accès aux prestations publiques

Biodiversité

Le Verger au Biolay retrouve de la vigueur

-
- 4** La santé au cœur de l'urbanisation de Vernier
-
- 8** Les logements d'urgence font débat au Conseil municipal
- 10** Le Conseil municipal se penche sur la jeunesse verniolane
- 12** Communications, séances du 8 mars au 12 avril 2022
-
- 16** Canicule = Solidarité
- 18** Des véhicules 100% électriques pour collecter ses déchets
- 19** Les sapeurs-pompiers de Vernier fêtent leur 200^e anniversaire
- 20** « Amouzesh » : le farsi, le dari et le pachto à l'honneur
- 22** Vernier lance un nouveau dispositif d'aide administrative
- 23** La « Buvette des Possibles », le rendez-vous estival de l'Étang
- 24** Le Verger au Biolay s'offre une nouvelle vie
- 26** Présentation de l'association SEL du Lac
- 27** Fête des promotions
-
- 28** À vos agendas !
- 30** Été de tennis à Aïre
-
- 31** *L'Amusebus*, une ludothèque sur roues
- 32** L'activité de Karaté Kyokushin à l'Étang a remporté un franc succès
- 34** La rue du Village s'adapte aux enfants
-
- 35** Un immeuble sur-mesure pour seniors sort de terre
- 36** Cours de gym dehors, l'atout santé des seniors
- 38** Bal d'ouverture de la programmation d'été au CAD
-
- 39** Aéroport, quelle reprise du trafic aérien ?
-
- 40** La ContreSaison – La culture reprend ses quartiers d'été
- 44** Tout écran dans vos bibliothèques
- 46** Sortez à Châtelaine : spectacle de la Cie Zanco en cours de création
- 47** Groupe de parole pour les proches aidants
- 50** Assemblée annuelle commune des Contrats de Quartier de Vernier

Édité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier
www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 10 juin 2022
Parution : 6 juillet 2022
Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 200 exemplaires,
8 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : DR



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Gian-Reto Agramunt, Mathias Buschbeck, Maire, et Martin Staub

© Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

A quoi ressemblera votre ville dans dix ans ? Quels sont les secteurs voués à évoluer ? Comment circulera-t-on entre les quartiers ? Ce printemps, les autorités communales et cantonales ont validé le nouveau plan directeur communal (PDcom) qui décrit les orientations futures de l'aménagement de Vernier pour les dix prochaines années. Il définit les principaux projets à venir et fixe les intentions communales en matière d'urbanisme.

Après plusieurs décennies de forte croissance, le PDcom 2022 marque un tournant. Dans ce nouveau document, les autorités communales mettent l'accent sur la santé. Elles conditionnent ainsi le développement de certains secteurs à une amélioration qualitative de l'environnement direct des futures habitantes et habitants.

Alors que l'été approche à grands pas, ce numéro de printemps annonce déjà la couleur des activités estivales à venir. A l'Étang, le Café des Possibles se transformera en Buvette des Possibles avec chaises longues, glaces et boissons fraîches. La ContreSaison dévoile de son côté la programmation de sa deuxième édition qui se tiendra du 25 juin au 27 août dans divers lieux insolites de la commune. Quant aux amateurs de jardin et de biodiversité, ils pourront profiter du Verger au Biolay, fraîchement revalorisé par l'association Verger Village.

Dans cet *ActuVernier*, vous apprendrez également que vous pourrez effectuer gratuitement un dépistage du diabète en juin au Lignon, l'existence d'un système d'échange de biens, de services et de savoirs entre habitantes et habitants, ou encore les bienfaits et la bonne ambiance des cours de gym pour les seniors.

Bonne lecture !

Votre Conseil administratif

Gian-Reto Agramunt, Mathias Buschbeck et Martin Staub

La santé au cœur de l'urbanisation de Vernier

Les autorités communales ont fixé les grandes lignes du développement territorial de la ville pour ces dix prochaines années. Une attention particulière est accordée aux conditions environnementales et à la qualité de vie.



Le nouveau quartier de l'Étang.

© David Mayenfisch

La santé d'abord, la densification ensuite. Ce printemps, la Ville de Vernier a arrêté les grandes lignes de son développement territorial pour les dix prochaines années. Son nouveau plan directeur communal (PDcom) vient d'être validé par le Canton. Il accorde une attention particulière aux conditions environnementales des habitantes et des habitants.

Par son contenu novateur, le PDcom 2022 marque un tournant dans l'histoire de Vernier. Jusqu'à présent, les feuilles de route du développement territorial misaient sur une densification importante et continue de la commune. Dans ce nouveau document, les autorités verniolanes défendent cette fois une autre posi-

tion : elles conditionnent le développement de certains secteurs à une amélioration qualitative de l'environnement direct des futures habitantes et habitants. « Nous voulons une ville qui est agréable à vivre et dans laquelle la population se sent bien », insiste Mathias Buschbeck, maire de Vernier et conseiller administratif chargé de l'aménagement du territoire.

« En axant la mise à jour de son plan directeur dans une perspective qui intègre la santé comme préoccupation centrale, les autorités communales souhaitent remettre le bien-être individuel et le bien vivre ensemble comme valeurs cardinales et ainsi placer l'humain au cœur du développement urbain, atteste le do-

cument officiel. Plus qu'un fil conducteur, la santé constitue une valeur à prendre en compte en amont des réflexions sur le développement urbain. La santé devient ainsi un critère à travers lequel évaluer les projets de développement, notamment pour les projets fortement exposés aux nuisances environnementales de bruit et pollutions.»

Contrôler l'urbanisation de la commune

S'il s'avère un peu ardu pour le commun des mortels, le PDcom constitue un outil capital pour une collectivité territoriale telle que Vernier. «C'est le principal instrument de planification dont dispose une commune pour l'aménagement de son territoire, résume Igor Moro, chef du service de l'aménagement (SAM). Il fixe des objectifs et guide les décisions de la commune en matière de développement urbanistique.» «Le PDcom sert de base pour accepter ou refuser les requêtes en la matière, ajoute Mathias Buschbeck. Il permet de contrôler le développement de la commune et de protéger certaines zones de notre territoire.» Adopté à la fois par Vernier et le Conseil d'État, le document engage les autorités communales et cantonales.

Impliquant de nombreux acteurs, l'élaboration d'un plan directeur communal s'avère un processus long et complexe. Les premières séances de travail pour poser les bases de ce

nouveau document remontent ainsi à 2014. «Nous avons mis en place un processus participatif et dû prendre en compte divers éléments qui ont émergé au cours du processus», précise Igor Moro pour expliquer le délai. Parmi les éléments imprévus que la commune a dû intégrer : une requête du Canton visant à mieux cadrer la densification galopante et parfois anarchiques des zones villas. Les communes ont dû arrêter les critères définissant les conditions d'une densification accrue de la zone villas. Ces nouveaux cadres de référence établis par les communes doivent permettre d'assurer un développement harmonieux de ces quartiers à l'avenir.

Consciente des enjeux environnementaux à venir et soucieuse de conserver cette mixité si chère à la population, la Ville de Vernier va plus loin. Dans son plan directeur communal, elle insiste sur le développement de centralités. «L'idée est de construire des logements dans les zones qui disposent déjà de toutes les infrastructures nécessaires en termes d'équipements publics et de transports en commun», détaille le maire qui tient à la «ville des courtes distances» dans laquelle l'essentiel des trajets peuvent se faire en mobilité douce. Le document prête une attention particulière aux chemins piétonniers et aux liaisons entre les différents secteurs de la ville. «Nous souhaitons rendre plus agréable les axes qui réunissent les quartiers de Vernier», note Mathias Buschbeck.

Plusieurs séances participatives ont été organisées au début du processus de révision du plan directeur communal. Les habitantes et les habitants étaient invités à confronter leur vision de la ville de demain.

© DR





Route de Peney.

© Stapro

Dans le Plan directeur communal, les autorités ont identifié cinq secteurs d'habitations principaux au sein de la commune : Châtelaine, Le Lignon, le village élargi, les Tattes et les pétroliers, et enfin Cointrin-Avanchets-Balexert. Pour chacun de ces quartiers, des objectifs et des positions fortes ont été arrêtés.

Châtelaine

Châtelaine fait partie des centralités que la Ville de Vernier est prête à développer. Déjà fortement urbanisé, le quartier accueillera à terme la halte RER et le futur centre Concorde Espace Culture. Afin de rendre le secteur plus agréable pour les piétons, les cyclistes et les riverains, les autorités envisagent de réaménager les routes de Vernier et de Châtelaine. Elles souhaitent par ailleurs préserver pour l'instant la zone villas de Châtelaine qui s'étend de part et d'autre des chemins de l'Étang et Jacques-Philibert-de-Sauvage. Plus exactement, elles ne souhaitent pas voir ce secteur être densifié avant d'avoir pu assainir une partie de l'environnement direct du secteur. « A l'heure actuelle, le quartier souffre de nuisances sonores que nous aimerions pouvoir réduire avant de construire de nouveaux

logements, détaille Mathias Buschbeck. Notre objectif est également que la livraison des nouveaux logements coïncide avec la mise en service de la halte RER. »

Le Lignon et sa zone industrielle

Mi-industriel mi-résidentiel aujourd'hui, le quartier devrait évoluer dans les années à venir. Afin de créer une unité entre les différents îlots de ce secteur, les autorités veulent relier le Lignon et les Libellules par des cheminements agréables à traverser à pied ou à vélo. La zone industrielle du Lignon pourrait, elle, muer en zone mixte, soit héberger également des bureaux.

Village élargi

Le secteur du village élargi comprend plusieurs quartiers aux caractéristiques très différentes. La construction de la demi-jonction autoroutière de Vernier-Sud ainsi que celle du barreau routier de Monfleury devront permettre d'apaiser les nuisances liées au trafic au sein des quartiers. Une requalification de la route de Peney ainsi que celle de la rue du Village participeront à cet objectif. Le plan directeur communal réaffirme également la volonté déjà formulée par

les autorités de développer la zone industrielle de Mouille-Galand. Cette extension – définie dans le plan directeur de la ZIMOGA – implique notamment la suppression de la route de Montfleury.

Tattes et pétroliers

Dans une perspective de requalification de l'entrée dans le village de Vernier, les autorités communales préconisent le démantèlement des citernes sises sur le site SASMA. «Le droit de superficie de l'État pour ces installations arrive à échéance en 2032», précise le maire. La demande a été inscrite noir sur blanc dans le nouveau plan directeur communal. La route de Vernier devrait, elle aussi, évoluer afin de devenir davantage un axe urbain qu'une voie de transit.

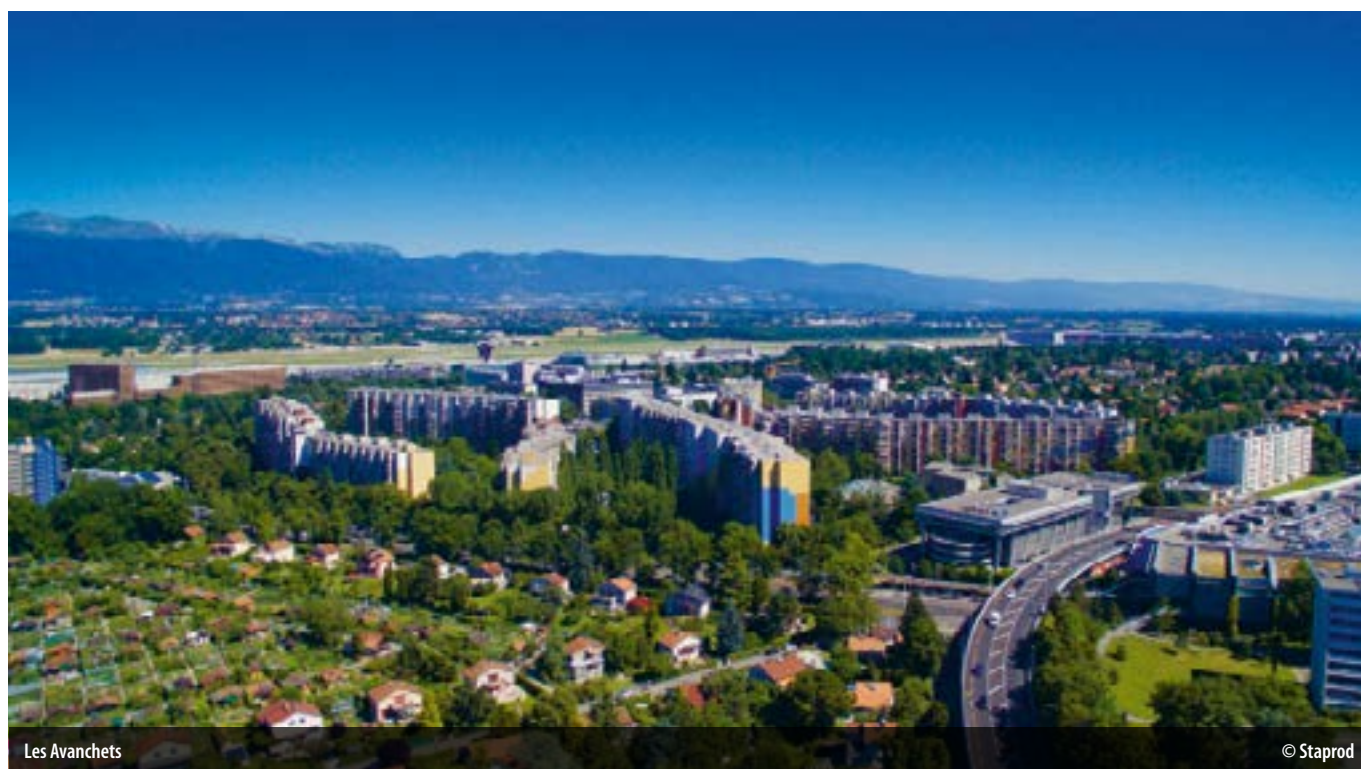
Cointrin-Avanchets-Balexert

Dans ce secteur, les autorités constatent que plusieurs entités urbanistiques fonctionnent de manière autonome. Afin de favoriser les liaisons inter-quartiers, ces dernières souhaitent revoir certains aménagements extérieurs pour

décloisonner les quartiers. La Commune se dit prête à densifier les terrains qui bordent l'avenue Louis-Casaï, aux Corbillettes, pour autant que l'environnement direct des futurs logements soit amélioré afin d'offrir une qualité de vie agréable aux futurs habitants. «On ne veut pas d'immeubles qui ne peuvent pas proposer de balcon en raison d'une pollution ou de nuisances sonores trop importantes», insiste Igor Moro.

Info

Service de l'aménagement (SAM)
Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch



Les logements d'urgence font débat au Conseil municipal verniolan

L'ordre du jour du Conseil municipal du 8 mars 2022 était bien chargé. Un objet a particulièrement retenu l'attention des élus: la création d'appartements relais à Vernier.

Lors de leur séance du mois de mars 2022, les conseillers municipaux doivent se prononcer sur une motion socialiste qui demande la création d'appartement relais. L'idée est de développer des logements pour les situations d'urgence, pour les personnes fragilisées, qui feraient face à « des difficultés financières temporaires mais pas durables », comme par exemple une éviction, un changement de travail ou un divorce. Il s'agit de répondre à des situations passagères, mais avec la certitude qu'elles vont s'améliorer rapidement. Les communes de Lancy et Meyrin disposent de ce type de logements. La Ville de Vernier compte bien 12 appartements relais, mais ils dépendent de la délégation à l'emploi et sont utilisés par des jeunes en formation, qui se trouvent dans un processus d'insertion.

Le président, Jean-Pierre Tombola, ouvre le débat en précisant que la motion a été acceptée en commission par 10 « oui » et un « non ». François Ambrosio (Alternative Vernier) annonce d'emblée la couleur: « la voix contre, c'était la mienne ». L'élue s'inquiète que la Commune ne doive payer des appartements, « même lorsqu'ils sont vides ». Il n'est pas forcément contre le fait d'aider des personnes « qui ont temporairement des problèmes », mais craint d'élargir la demande « et d'en faire de la publicité ». Il redoute « l'appel d'air qui tend à déresponsabiliser les gens », qui s'appuient sur l'État pour trouver des solutions. Le logement à Genève est quelque chose de très compliqué, relève l'élue qui s'inquiète du bétonnage du territoire, induit par la construction d'immeubles. Il s'opposera donc à ce projet. Anabela Fraga (PDC-VL), qui s'était prononcée favorablement en commission, souhaite rectifier sa position. Elle

s'est renseignée et il existe déjà des systèmes de subventions et d'aides pour des logements temporaires. Cette tâche revient au Canton et non à la Commune, selon elle, qui redoute la surdensification des zones villas. « Vernier n'a pas les moyens de continuer avec cette stratégie purement et simplement sociale », conclut l'élue, qui votera « non » à la motion.

Lucia Dahlab (V) souligne que l'objet de la motion est précisément de demander au Conseil administratif de préparer un projet. Vernier investit effectivement dans le social, mais la commune a besoin de ces investissements. Ils permettent « d'avoir une vision à long terme et évitent que les personnes ne tombent dans une précarité encore plus grande, qui risque de coûter plus cher ». Le projet s'adresse aux Verniolans qui se retrouvent en difficulté, « ce qui peut arriver à tout un chacun », souligne l'écologiste. François Ambrosio (Alternative Vernier) revient à la charge. Il relève que le nouveau projet de loi du Conseil d'État oblige toutes les communes à mettre des logements à disposition. Pour lui, Vernier va passer à la caisse quoiqu'il arrive. « Donc, n'en rajoutons pas ! », s'empare l'élue. Il propose d'ajourner la motion et d'attendre l'application de la nouvelle loi. Très inquiet du coût de ces appartements relais, il regrette que des communes comme Cologny ne contribuent pas davantage à l'effort cantonal. Ce type de projet risque « de précariser l'ensemble de la communauté verniolane ».

Howard Nobs (UDC) constate que le marché de l'emploi est extrêmement concurrentiel et qu'à partir d'un certain âge, il devient difficile de trouver un emploi. « La période de chômage terminée, tout un chacun peut se retrouver sur

le carreau». Son groupe soutiendra la motion. Il veillera néanmoins à ce que l'offre développée «ne soit pas démesurée». Anabela Fraga (PDC-VL) reprend la parole. Elle estime ne s'être pas bien fait comprendre: la motion est importante et il faut l'étudier. «Bien sûr qu'il y aura encore plus de précarité dans les années à venir, bien sûr que cela touche tout le monde». Mais l'élue craint pour le budget verniolan – déjà déficitaire de plus d'un million de francs – auquel elle ne souhaite pas «rajouter des crédits et encore des crédits».

Le Conseiller administratif chargé de la cohésion sociale, Martin Staub rappelle que la Loi cantonale sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) demande expressément aux communes d'intervenir. Le Fonds intercommunal prend à hauteur de 1 million de francs une partie de la facture de la Ville de Genève, mais elle va augmenter ces prochains mois et sera répartie entre les communes. Le magistrat préfère développer

une politique communale en termes d'accueil des sans-abris plutôt que de verser des sommes importantes vers la Ville de Genève. Vernier va devoir faire sa part sur le logement des sans-abris, assure le Conseiller administratif. La motion permet d'étudier la question «dans un contexte plus large» pour savoir si d'autres logements, «qui permettront de remettre le pied à l'étrier à des personnes», sont envisageables. Il promet de revenir avec un projet cohérent, qui prendra en compte le logement sans-abri, le logement de transition ou le logement relais. Une approche verniolane qui permettra d'éviter de «devoir payer sans exercer la compétence». «Le Conseil municipal pourra faire des choix en toute connaissance de cause, basés sur des faits et des chiffres», conclut Martin Staub. On passe au vote, la motion est acceptée par 26 «oui» et 6 «non».

Judith Monfrini

Municipal en bref

Il a accepté deux motions :

- Des places de spectacles pour les élèves du cycle du Renard
- Pour une stratégie de lutte contre le bruit ferroviaire

Deux délibérations :

- Les conseillers municipaux ont accepté de charger le Conseil administratif de préavisier les demandes de naturalisation d'étrangers de plus de 25 ans, en lieu et place du Conseil municipal, et d'informer ce dernier sur les préavis communaux transmis au Service des naturalisations.
- Ils ont adopté un crédit complémentaire de réalisation de CHF 426 000.- pour la réfection énergétique d'installation CVSE, ainsi que la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant de la piscine du Lignon.

Et trois résolutions :

- Ils ont adopté la résolution «Solidarité avec le peuple ukrainien» qui condamne l'agression de l'Ukraine par la fédération de Russie.
- Le plan directeur communal (PDCom) et le plan directeur des chemins pour piétons de la Ville de Vernier.
- Ils ont accepté la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020-2025. Ils ont désigné M. Philippe Thelin comme représentant du groupe Les Verts au sein du comité de pilotage du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon pour le restant de la législature 2020-2025. M^{me} Daniela Clemente (PLR) au sein du comité de pilotage du Contrat de Quartier des Avanchets. M^{me} Zeljka Mihajlovic-Blagojevic (V) au sein du comité de pilotage du Contrat de Quartier de Vernier-Village.

Le Conseil municipal se penche sur la jeunesse verniolane

Deux objets consacrés aux jeunes ont suscité les débats lors du Conseil municipal du 12 avril 2022, la recherche de lieux pour étudier et le maintien du mentorat.



La séance du mois d'avril 2022 a débuté avec l'annonce de la démission d'Esther Schaufelberger (V) dont les activités professionnelles ne lui laissent plus le temps de poursuivre son mandat. Anne Compagnon (V) lui a rendu un vibrant hommage. Elle a décliné les nombreuses initiatives de sa collègue durant ses 11 années de mandat. « Une élue avec une vision de société où chacun a une place », a conclu Anne Compagnon saluant la ténacité, l'enthousiasme et le professionnalisme de la démissionnaire. Les conseillers municipaux ont ensuite passé à l'ordre du jour. Ils se sont penchés sur deux motions en faveur des jeunes de la commune.

Des lieux pour étudier

Les élus doivent se prononcer sur une motion intitulée « Recherche de lieux où travailler ». Elle demande au Conseil administratif « d'invento-

rier les lieux qui pourraient être mis à disposition des jeunes verniolans pour leur permettre d'étudier ». Yves Magnin (PDC-VL) estime que « ce n'est pas à la commune de payer ». Un avis que ne partage pas le Conseiller administratif chargé de la cohésion sociale, Martin Staub qui souhaite utiliser les bibliothèques de la commune comme lieux de travail, une décision qui dépend de « l'espace que l'on a à disposition ». Le Magistrat promet de « revenir avec un budget ». « Le DIP n'est pas tout puissant, il s'agit ici d'un service de proximité ». Yves Magnin (PDC-VL) se souvient avoir étudié « à la buvette du FC Aire, sans aucun budget pour cela. Il craint d'empiler les coûts, puis les problèmes, et d'augmenter les charges de la Commune. Martin Staub reprend la parole. Des locaux sont inoccupés et il est « dommage de ne pas les ouvrir à des gens qui veulent étudier ». Une collaboration avec les Maisons de Quartier se dessine.

Ana Roch (MCG) rappelle que les bibliothèques de l'Université de Genève disposent « de larges horaires d'ouverture ». Elle estime que les demandes peuvent être adressées directement aux Maisons de Quartier, sans passer par le Conseil administratif. Gladys Acosta Brandrup (S) relève que la bibliothèque d'Uni Mail ferme à 22 heures, mais surtout que cela implique des déplacements. « Nous n'avons pas un endroit où les jeunes peuvent finir leurs travaux, aucun lieu pour étudier », regrette-t-elle. On passe au vote. La motion est acceptée par 20 « oui » et 12 « non ».

Des mentors pour les jeunes

La motion appelée « Le mentorat, un instrument essentiel de solidarité intergénérationnelle » propose d'étudier la possibilité « d'instaurer un dispositif de mentorat pour les jeunes les plus vulnérables jusqu'à 25 ans au moins, en vue de leur réussite scolaire, de formation ou d'insertion professionnelle ». Martin Staub, le Conseiller administratif chargé de la cohésion sociale explique qu'il existe bel et bien un projet pilote de mentorat, réalisé avec le concours de la Confédération. Des retours sont attendus pour savoir s'il sera prolongé ou non. Il estime qu'une prolongation de ce mentorat « sans engagement du tout, avec les forces actuelles, n'est pas possible ». Si le vote est positif, le Conseil administratif reviendra avec une proposition et un budget supplémentaire. L'étude n'est pas terminée encore. Il promet de revenir une fois les résultats connus.

Anabela Fraga (PDC-VL) explique n'avoir pas compris qu'il y avait une échéance. Martin Staub lui confirme que le mentorat se termine à la fin de l'année. Si la motion est votée, le Conseil administratif précisera le périmètre d'action du futur mentorat. Pour lui, il y a deux groupes gagnants dans ce projet pilote, les mentors et les mentorés. Mais il faut encore affiner l'analyse. Wahba Ghaly (S) rappelle que la motion se base sur l'idée d'une solidarité intergénérationnelle. « Les baby-boomers vont dépasser le 25% de la population en 2030, beaucoup d'entre eux ont des postes clés dans des entreprises privées et publiques. Leurs jours sont comptés et on a be-

soin de leur expérience pour la transmettre aux nouvelles générations ». Il s'agit de s'engager en partenariat avec le tissu associatif et les acteurs publics afin de faciliter la mise en relation des jeunes avec les aînés.

Esther Schaufelberger (V) indique que son groupe est étonné qu'il soit nécessaire de créer un poste à plein temps pour assumer cette tâche. Il attend néanmoins la proposition du Conseil administratif. Gilles-Olivier Bron (PLR) estime que ce projet n'est pas urgent, son parti va donc s'abstenir. Il attendra d'avoir les conclusions de l'expérience en cours. Martin Staub rappelle que l'Assemblée « ne vote pas des postes ici », mais seulement la faisabilité de la poursuite de l'expérience. « Si la prolongation nécessite des ressources, le Conseil municipal votera ensuite en toute transparence ». On passe au vote, la motion est acceptée par 20 « oui » 7 « non » et 5 abstentions.

Judith Monfrini

Municipal en bref

Le Conseil municipal a accepté les motions suivantes :

- Pour du matériel sportif accessible à tous.
- Allons boire un verre au Moulin.
- Un peu de lumière au street work out du Lignon.
- Soutenir l'emploi par l'entreprenariat local.
- Vroum Vroum au chemin de la Muraille.

Communications, séances du 8 mars au 12 avril 2022

Autorisations de construire

Autorisation refusée par le Canton

207727 DD 113914 – RO: M. Savdullah Ademi
- Aménagement enclos à moutons et tunnel pour une durée provisoire de cinq ans et régularisation I 5470 - Route de Canada - Parcelle 1692.

Autorisations acceptées par le Canton

248008 DD 317603/1: État de Genève - Création d'un mur artistique végétal - Chemin de Champs-Prévost 30 - Parcelle 5439.

250416 DD 316601/1: Plusieurs propriétaires
- Construction de 4 villas mitoyennes en THPE (46.03%), abattage d'arbres, installation de panneaux solaires - Chemin du Devancet 13, 13A, 13B et 13C - Parcelle 1680.

250139 APA 317885/1: Rosetabor III SA - Installation d'un automate à colis - Avenue de l'Étang 57 - Parcelle 5719.

250134 DD 107339/4: Rosetabor III SA - (Construction d'un immeuble artisanal R+6 - garages et surfaces de stockage en sous-sol) Modifications diverses du projet initial, changements d'affectations du secteur secondaire au secteur tertiaire - Avenue de l'Étang 55 et 57 - Parcelles 5719, 5720 et 5721.

249885 DD 105557/4: Plusieurs propriétaires - (Construction d'un immeuble d'activités et de logements, panneaux solaires, garage souterrain, containers enterrés, parkings extérieurs) Modifications diverses au projet initial - Route de Vernier 113 - Parcelle 5851.

250869 APA 318426/1: État de Genève - Rénovation et aménagements pour une station d'épuration - Chemin de la Verseuse 17 - Parcelle 5180.

124090 DD 111424 – RO: Confédération suisse Office fédéral des routes - Remplacement d'une

installation de télécommunication mobile / CATU - Route de Canada 3 - Parcelle 4489.

153744 DD 112389 – RO: État de Genève - Modification d'une installation de télécommunication mobile existante / GEAI - Chemin de la Verseuse 17 - Parcelle 5180.

173341 DD113021 – RO: GAM Investment Management (Switzerland) AG - Modification d'une station de télécommunication mobile / GLEV - Rue de la Croix-du-Levant 15 - Parcelle 2926.

230615 DD 114217 – RO: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) - Construction d'une résidence hôtelière, garage souterrain et réaménagement des espaces extérieurs - pompe à chaleur - abattage d'arbres - Via Monnet 4 - Parcelles 1089, 1090, 2892.

230499 DD 114218 – RO: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) - Installation d'une centrale d'énergie - pompes à chaleur - Via Monnet 8bis - Parcelle 1090.

068331 DD107027/3-RO: Lupus SARL - Construction d'un bâtiment industriel et artisanal, parking souterrain - places de parking extérieures, modifications diverses du projet initial, abattage d'arbres - Chemin des Batailles 16 - Parcelles 961, 962, 5829, 5831.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

247978 DD 318468/1: Plusieurs propriétaires - extension et transformation villa existante D402, démolition dépendance D421 - Parcelle 1779. **Préavis favorable** avec souhaits.

248771 DD 318536/1: Plusieurs propriétaires - Ajout d'une citerne d'urée - Chemin de Chèvres 10 - parcelle 4490. **Préavis favorable.**

248139 DD 318460/1: Plusieurs propriétaires - Création de 3 villas contiguës THPE et rénovation d'une villa existante - Abattage d'arbres - Chemin du Progrès 13 - Parcelle 2702. **Préavis défavorable.**

249030 DD 108736/4: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) - Modifications diverses du projet initial - Chemin de l'Émeraude - Parcelles 5573, 5574 et 5575. Le Conseil administratif demande une modification de projet.

250475 DD 319078/1: M^{me} Leslie Petrucci - Construction de deux villas individuelles (27.5% HPE), PAC - Chemin du Renard 28 - Parcelles 2091 et 2092. **Préavis favorable** avec remarques.

213609 DD 114037: Paroisse Saint-Pie X - Construction d'une église, d'un centre paroissial et d'un immeuble de logements - abattage d'arbres - Chemin du Coin-de-Terre 2-4-6-8 - Parcelles 2066, 2065 et 3893. **Préavis favorable** sous conditions et avec remarques.

251236 M. Olivier Français: Passerelle et cheminement piéton cycle reliant le quartier de l'Étang à la nouvelle gare de Vernier - phase

1 à modifier pour ne pas bloquer le projet - **Préavis favorable.** Des réflexions plus approfondies devront avoir lieu dans les prochaines phases du projet.

251999 APA 310792/1: Demaurex et Cie SA - Entreposage temporaire de véhicules et de matériaux de chantier, démolition de barrières, protections d'arbres, création de noues, abattage de 3 arbres - Chemin de Champs-Prévoist et chemin des Coquelicots - Parcelles 901, 902, 905, 906 et 908. **Préavis défavorable.**

251213 - 251216 - 251224 DD 319060/1 - DI: Office cantonal des bâtiments - Extension de la capacité de traitement de la file Eau - construction d'un bâtiment de traitement des micropolluants et d'un bâtiment de traitement biologique et flottation - Chemin de la Verseuse 17 - Parcelles 4832, 5180, 5512, 5513. **Préavis favorable** sous condition et avec remarque.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 21 juin 2022 à 20h

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet:

www.vernier.ch/cm

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

samedis 4 juin et 9 juillet 2022 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,

Rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 53: arrêt Vernier-École.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Être PLR en 2022

Adhérer à un parti résulte souvent d'une décision prise à un moment donné de sa vie, tout en sachant que rien n'est figé définitivement.

Les partis politiques plus que toutes les autres instances se doivent d'anticiper les attentes des habitantes et habitants de la commune, dans son entier. Le PLR véhicule encore l'image du parti des « riches », des banques et des grosses entreprises. Mais ne vous trompez pas, le PLR n'est pas le même selon que l'on réfléchisse au niveau national, cantonal ou communal. Ici, à Vernier, le PLR est très sensible et actif dans les domaines de l'environnement, du bien-être social et de l'économie. Cependant, ces trois domaines doivent être traités avec les mêmes principes de rigueur et d'honnêteté intellectuelle. La rigueur postule que l'on s'en tienne à des principes qui ne varieront pas selon le type d'auditoire devant lequel on se trouve. L'honnêteté intellectuelle consiste à reconnaître qu'il faille parfois changer sa position ou ses arguments, non pas pour plaire, mais parce que les circonstances ont changé.

Le PLR-Vernier est très sensible aux difficultés auxquelles nous devons faire face et ne propose pas des solutions toutes faites et « low-cost », celles qu'il est agréable d'écouter. Les défis à relever nécessitent une réflexion dont les actions qui en découleront puis, leurs mises en place, devront être durables dans le temps. L'aménagement, la mobilité, la culture, l'énergie, voilà quelques sujets qui méritent l'implication de toutes et tous. Là aussi, il est nécessaire d'expliquer clairement, honnêtement et sans restriction les implications de telles ou telles décisions car une fois l'affaire lancée, il ne sera plus possible de revenir en arrière. Inutile de se morfondre en se disant « je croyais que... ».

Pour ces quelques raisons le PLR-Vernier est, et restera, très attentif aux préoccupations légitimes des habitantes et habitants d'Aire, des Avanchets, de Châtelaine-Balexert, de Vernier-Village, de l'Étang et du Lignon. Le maintien, et encore plus, l'amélioration de NOTRE QUALITÉ DE VIE est notre affaire! Le PLR-Vernier s'engage ici, pour la Ville de Vernier.



vert'libéraux

Naturalisation, la démocratie en berne et des candidats délaissés

Depuis des lustres, soit au millénaire passé déjà, lorsque notre Commune devait se prononcer sur une naturalisation, elle y procédait par le biais de son Conseil municipal.

Regroupant des membres de tous les partis politiques, une commission s'en occupait spécialement, charge à chaque commissaire d'examiner le dossier transmis par le Canton, de prendre le temps de rencontrer le candidat et faire rapport de ses constatations en fonction des critères de la loi, avant que le Municipal ne se prononce.

Cette procédure avait le mérite de permettre un regard sur le travail du Service cantonal des naturalisations comme, et surtout, aux candidats de rencontrer des élus de leur commune.

Bien que prônant la démocratie directe à tout va mais pas à une contradiction près, la gauche verniolane vient de voter la disparition de ce système qui, s'il n'était pas parfait, avait fait ses preuves.

Exit le travail des commissaires et le contact personnel des candidats avec les élus puisque, suite à ce vote, la Commune ne se prononcera plus qu'au travers de son Conseil administratif.

Notre exécutif se plaignait déjà d'une surcharge de travail; nul doute que les candidats ne seront pas reçus individuellement.

En d'autres termes, cet acte important dans la vie d'une personne est relégué à une simple démarche administrative, traitée par nos fonctionnaires.

Ce n'est pas la vision que nous avons de la naturalisation.

Nous regrettons cette suppression dictée par dogmatisme au détriment tant de la Commune que des candidats.

Yves Magnin, Anabela Fraga, Leila Muller,
Conseillères et conseiller municipaux



Accès nocturne aux préaux des écoles

Les riverains des préaux de certaines écoles verniolanes subissent les nuisances d'individus qui passent leurs nuits dans les préaux et dont le niveau d'émissions sonores augmente parallèlement à leur taux d'alcoolémie.

Cette occupation nocturne des préaux ne manque pas de poser des problèmes de sécurité et de salubrité. Les abandons de déchets et la présence d'autres souillures peuvent être à l'origine de problèmes de sécurité pour les enfants scolarisés dans nos écoles ainsi que d'une surcharge de travail pour le personnel communal.

Les divers intervenants s'avouent impuissants pour faire partir les perturbateurs nocturnes. L'UDC-Vernier a par conséquent déposé une motion constructive qui esquisse plusieurs solutions pour remédier à la problématique de l'occupation nocturne des préaux et des nuisances y relatives.

« Oui au recyclage des déchets non biodégradables »

Genève ne couvre que 11% de ses besoins alimentaires, contre 57% pour la moyenne suisse. C'est dire si nos terres agricoles sont rares et précieuses. L'UDC-Vernier soutient l'initiative constitutionnelle cantonale « OUI au recyclage des déchets non biodégradables » qui entend interdire l'implantation de nouvelles décharges visant au stockage des mâchefers d'incinération et d'autres matériaux bioactifs sur le territoire du canton. L'initiative demande également à l'État de prendre toutes les mesures visant au recyclage ou à la valorisation des mâchefers d'incinération et d'autres matériaux bioactifs.

Feuille de signatures à télécharger sur :
recyclons-nos-machefers.ch



Les nouvelles actions du PS Vernier au Conseil municipal

Soutenir l'emploi par l'entrepreneuriat local

Quand on crée une entreprise, on ne détient pas forcément les clés nécessaires pour tout gérer tout-e seul-e. Pour réussir, ces entreprises nouvellement créées doivent pouvoir se faire épauler, afin de travailler leurs points faibles d'une part, mais aussi de capitaliser sur leurs points forts d'autre part. En sachant que les entreprises locales qui se développent sont en général plus susceptibles d'offrir des places d'apprentissage, la Ville de Vernier doit les informer de tout réseau d'expert-e-s qui pourra leur apporter formation et fonds financiers, et ainsi faciliter leur démarrage. Ces start-ups n'ont en effet pas toujours conscience de l'existence de ces réseaux. Cette motion, portée par le conseiller municipal socialiste Wahba Ghaly, demande justement à la Ville de Vernier d'établir une liste des entités concernées qui soutiennent l'entrepreneuriat local et l'innovation et à la faire connaître de toutes les nouvelles entreprises sises à Vernier.

Pour une charte complète et détaillée contre les discriminations dans les clubs sportifs

L'accès au sport à toutes et tous est important, notamment pour la vie sociale ainsi que pour la santé morale et physique. À Vernier, nous avons la chance de compter de nombreux clubs sportifs proposant une offre riche en disciplines. Malheureusement, les milieux sportifs peuvent être propices à des discriminations, notamment par le côté « genré » de certains sports, où les filles et les personnes LGBTIQ+ ne se sentent pas à l'aise, et sont donc parfois très peu représentées. Cette motion déposée en commun par les Socialistes et les Vert-e-s, et portée au PS par la conseillère municipale Céline Forney, demande notamment de créer une charte contre toute forme de discrimination dans le sport et de la faire signer par les clubs sportifs exerçant sur la Ville de Vernier.



Canicule = Solidarité

En cas de canicule, pensez à prendre des nouvelles de vos proches, voisines, voisins, amies et amis. Un coup de fil, un petit tour au frais, une aide pour adapter son logement à la chaleur sont autant de coups de main qui peuvent être précieux durant cette période.

Le réflexe prévention : pendant la canicule... n'attendez pas d'avoir soif pour boire !

Les périodes de fortes chaleurs sont dangereuses pour la santé, en particulier pour les personnes âgées dont l'organisme supporte moins bien les effets de la canicule. Lorsque le thermomètre s'emballe, quelques règles simples s'imposent : se reposer, se rafraîchir, manger léger. Mais surtout boire régulièrement, même lorsque l'on n'a pas soif.

Dès l'arrivée des beaux jours, cette recommandation fleurit aux pages des magazines. Répété

sur tous les tons, le conseil peut finir par lasser. Il repose pourtant sur une réalité bien concrète. Avec l'âge, le corps s'adapte moins bien à la chaleur. On transpire peu et l'on ne ressent plus la soif. Il devient difficile de percevoir le risque de déshydratation, soit une augmentation des pertes en eau que la personne n'arrive pas à compenser. Or, ce risque est réel et peut conduire jusqu'à la mort.

Les signes d'un manque d'eau dans l'organisme sont par exemple la bouche et les lèvres sèches, une fatigue anormale, des maux de tête et de la fièvre.



Pour rappeler aux personnes âgées l'importance de ce geste simple et vital, votre Commune offre, en collaboration avec les SIG, un gobelet prévention à toute personne âgée de 75 ans et plus résidant sur son territoire.

D'une belle couleur azur, ce gobelet est un clin d'œil à l'eau du lac et un véritable pied de nez à la déshydratation. Les seniors de 75 ans et plus peuvent venir retirer leur exemplaire au service de la cohésion sociale dès le mois de juin. Les personnes de plus de 80 ans seront livrées dans leur boîte à lait.

Voici ce que la Ville de Vernier propose aux seniors pour cet été :

- Des balades au frais accompagnées (sur demande).
- Des appels réguliers pour prendre de vos nouvelles (sur demande).
- Des micro-oasis : deux îlots – un à Châtelaine et un aux Libellules – avec des bancs, de la

verdure, de l'ombre et des brumisateurs, pour se reposer, se rafraîchir et faire des rencontres. Ces espaces sont installés grâce au soutien du Canton de Genève.

Balades en groupe en juillet et en août à la découverte des micro-oasis, venez nous rejoindre !

Les lundis à 9h30

Départ du micro-oasis des Libellules, avenue des Libellules 8.

Les jeudis à 9h30

Départ du micro-oasis de Châtelaine, avenue de Châtelaine 81.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)

Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Canicule et enfants en bas âge

Certaines structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) sont ouvertes jusqu'à la mi-juillet et appliquent un plan canicule, mis en œuvre par un personnel formé. Les équipes éducatives veillent à rafraîchir les enfants, à les faire boire régulièrement et à occuper des locaux plus frais.

En cas d'alerte canicule, l'accueil est maintenu.

Si un enfant présente des signes de déshydratation, les parents peuvent être contactés.

Pour les familles avec de jeunes enfants :

Les enfants en bas âge s'adaptent moins facilement à des températures élevées. Il est dès lors nécessaire de leur porter une attention particulière en cas de canicule.

En particulier, il est important :

- de veiller à une hydratation régulière,
- d'éviter les pics de chaleur pour sortir,
- de ne pas exposer les enfants au soleil,
- de rester à l'ombre ou à des endroits frais, autant que possible,
- de ne pas recouvrir la poussette d'un linge ou d'un drap
- et de ne jamais laisser un enfant seul dans une voiture

En présence des signaux d'alerte (fatigue, nausées, fièvre), appeler le médecin traitant ou s'il est absent, la centrale des pédiatres de garde et d'urgence : 0844 022 022. En cas d'urgence vitale, appeler le 144.

Info : Service de l'enfance (SEN), tél. 022 306 06 80
sen@vernier.ch

Des véhicules 100% électriques pour collecter ses déchets

La Ville de Vernier est la première commune à bénéficier de ces nouveaux camions.



© Transvoirie

A Vernier, les déchets sont désormais collectés par des véhicules 100% électriques. L'avantage de cette nouvelle flotte est double: outre l'absence d'émissions polluantes, les camions de Transvoirie ont l'avantage d'être silencieux pour les habitants. La Ville de Vernier est la première commune genevoise à bénéficier de ces véhicules de dernière génération.

Si dès 2015, Transvoirie a déployé ses premiers véhicules électriques sur les sites du CERN et

de l'aéroport de Genève, l'autonomie des véhicules ne permettait pas encore de prendre en charge de plus grandes tournées. Sept ans plus tard, grâce aux progrès réalisés, les véhicules électriques s'adaptent parfaitement à l'activité en zone urbaine.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Le service guichet prestation vous accueille à la mairie

Les guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 14h ainsi que le mercredi de 9h à 17h.

Mairie de Vernier, rue du Village 9 – 1214 Vernier

Le service répond à vos appels tous les jours de 9h à 16h : tél. 022 306 07 60.
Il est également joignable par email à l'adresse sgp@vernier.ch.

Pour les demandes relatives aux disponibilités de salles proposées à la location, nous vous invitons à consulter la page www.vernier.ch/locationsalle. Vous y trouverez pour chacune d'entre elles un calendrier d'occupation qui vous aidera à planifier vos demandes.

Les sapeurs-pompiers de Vernier fêtent leur 200^e anniversaire

La première compagnie, créé alors que la commune ne comptait pas plus de 600 habitants, était composée de huit hommes.

Lorsqu'elle se dote d'une compagnie de sapeurs-pompiers, en mai 1822, la commune de Vernier ne compte pas plus de 600 habitants. Constituée des villages d'Aire, de Châtelaine et de Vernier, elle est essentiellement agricole.

On raconte que c'est le don d'une pompe à incendie manuelle par un pasteur, François Naville, qui donne l'impulsion de créer la première compagnie de pompiers à Vernier composée de huit hommes. Une seconde suivra quelques années plus tard à Aire.

La première moitié du XIX^e siècle est marquée par de grands bouleversements pour les services d'incendie, d'abord peu organisés. C'est à cette époque qu'apparaît le mot «sapeur-pompier». Il remplace le terme de «pompier» qui découlait des premières pompes à incendie apparues au XVII^e siècle.

C'est à cette période aussi que les compagnies se militarisent («sapeur» est un terme emprunté à l'armée) et s'uniformisent progressivement. Vernier franchit cette étape en 1846. Les premières bouches à eau de la commune apparaissent en 1868.

La compagnie 51 – dont le destin est aussi intimement lié à celui des citernes d'hydrocarbures, puisqu'elle incorpore une section qui leur est entièrement dédiées – a su traverser les siècles et relever les défis posés par les divers événements historiques. Les nombreuses réformes et mises à jour réglementaires imposées à la corporation ont, elles aussi, changé le visage de la compagnie 51 et apporté des changements bienvenus: on citera la création de l'inspection cantonale du feu (1967), l'admission des



© DR

femmes (début des années 1990), ou encore la réforme dite «Sapeurs-pompiers XXI» (2007) qui permet aux volontaires d'élargir à nouveau la palette de leurs interventions.

Info

200^e anniversaire des sapeurs-pompiers

Samedi 28 mai de 10h à 16h

Bâtiment de la sécurité de Vernier

Via Monnet 1, 1214 Vernier

Exposition de matériels et de véhicules

Démonstrations diverses

Visite de la caserne

Tours en camion de pompiers

Animations pour les enfants

Stands de petites restaurations et boissons

www.pompiersvernier.ch



« Amouzesh », le farsi, le dari et le pachto à l'honneur

Après la Ligue des Enseignants et Parents Albanais dans la dernière édition, l'*Actu Vernier* présente une nouvelle association culturelle étrangère : Amouzesh.

A l'occasion de la journée internationale contre le racisme, le 22 mars dernier, l'*Actu Vernier* lançait une série d'articles sur différentes associations culturelles étrangères actives à Vernier. Après la présentation de la Ligue des Enseignants et Parents Albanais (LEPA) dans la dernière édition, nous avons décidé de mettre en avant dans ce numéro les communautés iraniennes et afghanes établies à Genève à travers la jeune association Amouzesh. Les explications de Roya Saidali, présidente d'Amouzesh.

Comment est née Amouzesh ?

L'association a été créée en 2016 à la suite des encouragements du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et du Département de l'instruction publique (DIP) qui souhaitaient répondre aux besoins des élèves des écoles primaires genevoises d'origine afghane et iranienne issus d'un parcours migratoire.

Quelles sont les activités proposées par l'association ?

Depuis 2017, Amouzesh, qui veut dire apprentissage en persan, reconnue d'utilité publique, propose des cours de langue et de culture pour des Afghans et Iraniens âgés de 5 à 18 ans. En moyenne, chaque année, l'association accueille entre 20 et 30 élèves. Les cours sont donnés au Collège des Coudriers, aux portes de Vernier. Le but est de maintenir et d'élargir les connaissances des élèves dans leur langue maternelle et leur culture d'origine dans un cadre laïque et apolitique. Amouzesh fait également partie des membres actifs au sein de l'association GePlurilingue qui s'efforce de promouvoir l'intégration de la pluralité des parcours dans l'enseignement pour favoriser la cohésion sociale, la réussite scolaire et l'inclusion de tous les élèves. Les enseignants et membres d'Amouzesh interviennent ainsi dans les écoles pour évaluer les élèves afghans et iraniens qui rencontrent des problèmes à l'école.

Dans quelle région du monde sont parlées les langues enseignées par Amouzesh ?

Les langues enseignées sont le persan et le pachto. Le persan, appelé dari en Afghanistan, est parlé par plus de 11 millions de personnes en Afghanistan. 38,5 millions de personnes parlent le farsi persan parlé en Iran. Le tadjik, persan parlé au Tadjikistan, est parlé par plus de 7,5 millions de personnes. En dari, on a beaucoup de mots empruntés à l'anglais, en farsi beaucoup de mots empruntés au français et en tadjik, beaucoup de mots empruntés au russe. Le pachto, tout comme le farsi-dari, est une langue indo-européenne. Elle est également une des deux langues officielles de l'Afghanistan.



Le persan est la langue officielle de l'Iran, de l'Afghanistan et du Tadjikistan. Il est également parlé en Ouzbékistan. Selon la région, il est appelé farsi ou dari.

Si vous deviez citer un élément fort des cultures afghanes et iraniennes, lequel choisiriez-vous ?

On peut citer la célébration du nouvel an perse, le Norouz, fêté le 20 ou 21 mars de chaque année qui correspond également à l'arrivée du printemps. Il s'agit d'une fête culturellement importante.

Amouzesh propose-t-elle également des activités pour les adultes ?

Dans le cadre de l'Agenda d'intégration Suisse (AIS), en collaboration avec le BIE et l'Hospice général, l'association Amouzesh anime des séances de coaching en langue d'origine dans

le but de transmettre les informations de base nécessaire à l'installation des primo-arrivants sur le canton et in fine à leur intégration.

Info

Coordonnées de l'association
Association Amouzesh
c/o Maison Kultura
Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève
Tél. 076 248 12 95
saidali.roya@gmail.com

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Rencontres avec la police municipale

La police municipale veut échanger avec les Verniolanes et les Verniolans.

Les agents de la police municipale organisent des rendez-vous mensuels dans les différents quartiers de la commune à la rencontre de ses habitants. L'idée est de renforcer les liens de proximité entre les agents et la population. À cette occasion, les habitants pourront faire connaissance avec le policier municipal référent dans votre quartier et lui poser toutes leurs questions.

La prochaine rencontre aura lieu

Jeudi 2 juin entre 16h et 18h

à la MACAV, rue du Village 52, 1214 Vernier

Info: Service de la police municipale, tél. 022 306 06 50 – spm@vernier.ch

Création d'une table de la sécurité au Lignon

La Ville de Vernier lance le projet de table de la sécurité dans le quartier du Lignon.

Cette rencontre constitue une possibilité pour les habitantes et les habitants de faire part de leurs préoccupations, de leurs idées, puis d'en délibérer avec les professionnels de la sécurité et du social. C'est une manière simple de participer, partager son expertise pour faire bouger les choses, être pris en compte et avoir un impact sur la sécurité locale.

Table de la sécurité au Lignon: lundi 20 juin 2022 à 17h

Le nombre de participants sera limité pour garantir une bonne tenue des séances.

Si vous souhaitez intégrer cette assemblée, faites-nous en part!

Info et inscription: service de la police municipale, tél. 022 306 06 55 – spm@vernier.ch

Vernier lance un nouveau dispositif d'aide administrative

Pour faciliter l'accès aux prestations publiques, la Commune lance un nouveau dispositif multipliant les portes d'entrées et les types de soutiens offerts à la population.

Qui ne s'est jamais senti démuni, face à la nécessité de devoir remplir un formulaire, de rédiger un courrier sensible ou perdu à la lecture d'une lettre de l'administration, difficilement compréhensible? Si, pour beaucoup, le réflexe est de demander un soutien dans l'entourage proche ou auprès de professionnels, ces difficultés peuvent être insurmontables et induire de nombreuses problématiques. Pour de multiples raisons (déficit d'information, de compétences, peur de la stigmatisation...), en Suisse, beaucoup de personnes renoncent à défendre ou à faire valoir leurs droits. C'est un phénomène auquel la Ville de Vernier souhaite réagir, l'accessibilité et la promotion des prestations publiques faisant partie de ses priorités.

Depuis mi-février, des permanences téléphoniques quotidiennes ont ainsi été introduites à Vernier, notamment durant la pause de midi. Elles permettent aux habitantes et habitants d'obtenir des réponses rapides, directement de la part de travailleurs sociaux ou d'être réorientés vers des intervenants spécialisés, notamment dans le cadre de permanences thématiques organisées plusieurs fois par semaine dans les locaux du service de la cohésion sociale. «L'idée phare de ce nouveau dispositif est que les personnes confrontées

à des difficultés aient le moins d'efforts à faire pour trouver le bon interlocuteur qui puissent les aider», résume Martin Staub, Conseiller administratif chargé de la cohésion sociale.

De nouvelles consultations juridiques et un écrivain public

À travers ces permanences thématiques, la population peut de cette manière obtenir gratuitement l'aide d'un écrivain public ou le soutien d'avocats compétents dans différents domaines comme celui du logement, des assurances sociales, ou encore des autorisations de séjour. L'offre s'adresse à l'ensemble de la population verniolane, tous milieux socio-économiques confondus. Pour donner aux professionnels les meilleures chances de faire aboutir certaines démarches, des collaborations ont également été nouées avec le Canton et diverses institutions partenaires, comme le service des prestations complémentaires, l'ASLOCA, ou encore le médiateur cantonal.

Toutes les mesures prévues font l'objet d'un plan d'action, pensé de manière pilote sur une première période de deux ans et cofinancé par des fonds privés. Le Département de sociologie de l'Université de Genève, par l'intermédiaire du Professeur Jean-Michel Bonvin, assurera son évaluation.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch



La « Buvette des Possibles », le rendez-vous estival de l'Étang

Durant trois semaines, l'équipe du Café des Possibles sillonnera le quartier avec chaises longues, glaces et boissons fraîches. Diverses animations sont également au programme.



De gauche à droite, Violeta, Yuri et Diego animeront la Buvette des Possibles cet été.

© DR

Durant trois semaines en juillet et en août, l'équipe du Café des Possibles prendra ses quartiers d'été. Equipée d'un bar ambulant, de chaises longues et de quoi divertir les passants, elle arpentera l'Étang en fin de journée à la rencontre de ses habitants. Baptisée la « Buvette des Possibles », le concept a tout pour trouver rapidement ses adeptes.

«L'idée première de ce programme estival est d'animer le quartier et de proposer aux habitants des espaces conviviaux», explique Violeta Hodggers, animatrice socio-culturelle au Café des Possibles. L'équipe ne manque pas d'idées, ni de créativité. En un tour de bras, saisissant divers objets ci et là, ses membres improvisent une mise en scène le temps d'une photo pour vous donner en primeur un avant-goût de la version estivale du lieu.

Si à l'heure où nous rédigeons ces lignes, l'entier du programme n'était pas encore totalement arrêté, les grandes lignes, elles, étaient posées.

« Il y aura une buvette avec des glaces et des boissons maison, une petite programmation culturelle avec des spectacles et des concerts, ainsi qu'un repas interculturel préparé par et pour les habitants le vendredi soir », résume Violeta Hodggers. L'animatrice socio-culturelle en profite pour lancer un appel à la population de l'Étang : « Toute proposition est la bienvenue ! Si des personnes ont des idées d'animations, de repas ou d'atelier de danse ou de musique, elles peuvent venir nous en parler directement au Café des Possibles, nous appeler ou nous envoyer un mail ! »

Les horaires de la Buvette des Possibles seront les suivants : le mercredi et le jeudi de 16h à 20h, et le vendredi de 16h à 22h, du 6 au 8 juillet, du 13 au 15 juillet, puis du 17 au 19 août.

Info

Café des Possibles
Allée des Nénuphars 6
Tél. 022 754 92 41 – quartier-etang@vernier.ch

Le verger au Biolay s'offre une nouvelle vie

A la suite d'un appel à projet de la mairie, une quinzaine de volontaires s'occupent de l'entretien de ce lieu dédié à la biodiversité.



© DR

Niché entre l'école allemande et la route du Nant-d'Avril, le verger au Biolay a quelque chose du jardin d'Eden en ce mercredi ensoleillé du mois d'avril. Des fleurs couvrent les branches des vieux arbres fruitiers de la parcelle et des boutons d'or illuminent le parterre de prairie fleurie. « Cet espace n'a pas vocation à être un parc de loisirs mais un lieu où apprécier la nature et la biodiversité », précisent d'emblée Eliane Terzi, Pierre et Laurence Bleiker.

Les trois Verniolans font partie de l'association Verger village créée en septembre 2021 pour gérer le lieu. Avec une douzaine d'autres

membres, ils s'attèlent aux travaux d'entretien pour préserver cette oasis de fraîcheur inaugurée officiellement par la Commune le 14 mai.

C'est en 2019 que la Ville de Vernier a acquis ce terrain de 4626 m² mis en vente par la famille Petite, propriétaire de la maison voisine. L'idée première est de transformer l'ancien jardin en parc public. Mais la présence de vieux arbres fruitiers, de la prairie fleurie et du poulailler inspire le maire, Mathias Buschbeck qui réinterroge le projet. « C'était dommage de détruire cet écosystème pour planter du gazon », relève le magistrat.

Pour permettre à des habitants de profiter du lieu et des fruits, l'Exécutif décide de privilégier une gestion participative de la parcelle. Un appel à volontaires est ainsi lancé dans l'ActuVernier au printemps 2021 suivi d'une séance en visio pour expliquer les souhaits de la Commune. «Outre l'optique d'en faire un espace public accueillant, le projet veut valoriser la parcelle et encourager une gestion écoresponsable du site», souligne Romain Giger, contremaître espaces verts.

Sur la quarantaine d'habitants qui participent à la réunion, une quinzaine rejoignent finalement l'association. Après plusieurs mois de formation à l'entretien de l'espace, à la gouvernance partagée et à la constitution des statuts associatifs, le groupe vole aujourd'hui de ses propres ailes. «Les personnes motivées par le projet peuvent nous rejoindre à tout moment, note Pierre Bleiker, président de l'association. Il y a du travail pour tout le monde.»

Le verger au Biolay compte au total une vingtaine d'arbres fruitiers : des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des cognassiers et des pêchers. Outre la taille des arbres, des traitements naturels s'avèrent nécessaires pour limiter les attaques de chenilles et d'insectes. «On utilise des décoctions à l'ail, du purain d'orties et du lait», détaille Laurence Bleiker. Les jardiniers en herbe portent également une attention particulière aux fruits qui pourrissent sur l'arbre. «On les appelle les momies, il faut les enlever au risque d'attirer des maladies», explique la jeune femme.

Si les arbres constituent une part importante des travaux à mener, la prairie fleurie nécessite également quelques soins. On pense à la fauche et au ramassage des feuilles mortes. Reste une inconnue pour l'association : l'impact de l'ouverture du lieu au public. «On espère que les visiteurs pourront profiter de ce bel espace tout en préservant la prairie», souligne Eliane Terzi.

Un poulailler occupé par huit poules et un coq noirs a également été cédé par la famille Petite à la Commune. Deux fois par jour, des membres de l'association passent nourrir les poules et s'assurer qu'elles sont bien rentrées dans leur abri à la nuit tombante. En échange, ils peuvent récolter les œufs. «Les poules sont âgées, elles ne pondent plus beaucoup», observe toutefois Laurence Bleiker. «L'idée n'est pas de faire de la production d'œufs, note son conjoint. Le jour où nous devons les remplacer, nous privilégierons une race locale ou qui favorise la biodiversité.»

L'accès d'origine au terrain est situé sur la route du Nant-d'Avril. Par souci de confort et de sécurité, la Ville de Vernier va créer une nouvelle ouverture cet été, du côté de l'école allemande. Le passage se trouvera entre cette dernière et la crèche.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER/CARTON	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :

les mardis 7, 21 juin et 5 juillet 2022

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2022 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Présentation de l'association SEL du Lac

Une invitation pour découvrir un Système d'Échange Local (SEL) de biens, de services et de savoirs.

Une des recommandations principales émise par la table délibérative «Solidarité et Entraide» active dans le cadre du Conseil des habitants de Vernier en 2021 était de «favoriser la mise en place d'un Service d'Échange Local (SEL)» au sein de la commune de Vernier. Un service d'échange local existe d'ores et déjà dans le canton: le SEL du Lac. Ses membres échangent entre eux depuis plusieurs années des biens, des services et des savoirs.

Dans le cadre de ces propositions locales et des acteurs cantonaux déjà existants, la Ville de Vernier propose aux habitantes et habitants de Vernier de venir se renseigner sur ce type d'échanges en rencontrant des membres du SEL du Lac qui présenteront leur association et leurs activités. Vous aurez l'occasion d'en apprendre plus sur l'échange de biens, de services et de savoirs, de poser vos questions et même d'adhérer à l'association si vous le souhaitez.

Ouvert à toutes et à tous, sans inscription. Verrée offerte en fin de séance.

**Rendez-vous jeudi 2 juin 2022
à 18h30**

au Centre de Quartier de l'Étang
Allée des Nénuphars 6, 1219 Châtelaine.
Bus TPG n° 28 - arrêt Étang-Place
Tram TPG n° 14,18 - arrêt Avanchet

Info

www.seldulac.ch



Information sur le Conseil des habitants:
www.icigeneve.ch

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – participation@vernier.ch

Cet été, cours de français au parc de Balexert

Cours de français hors murs, gratuits et sans inscriptions, pour les adultes allophones.

Ces cours s'adressent au public communal, mais aussi à toute personne souhaitant pratiquer la conversation en français pendant la pause estivale, lors de laquelle les autres cours proposés au sein de la Ville de Vernier sont arrêtés. Trois niveaux de cours seront proposés, ainsi qu'un espace de garde d'enfants sur place qui permettra aux parents de profiter pleinement des cours.

Du lundi 4 juillet au vendredi 15 juillet de 9h30 à 12h30

Parc de Châtelaine-Balexert, av. de Crozet 39, 1219 Vernier

Info: service de la cohésion sociale (SCS), Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

En partenariat avec Centre de la Roseraie et le Bureau de l'Intégration des Étrangers.

Fête des promotions

Après deux éditions revues pour cause de pandémie, la Fête des promotions revient dans sa forme originelle le vendredi 1^{er} juillet pour les élèves de 1P à la 4P.

Programme

- 18h30 Cortège dans la rue du Village avec les écoles et les autorités de la Ville de Vernier
- 20h Spectacle de magie avec le Clown Filibert
- 21h Pipes & Drums of Geneva
- 22h Live musique avec le groupe Recall

Le cortège des écoles partira du parc de la Mairie, empruntera la rue du Village jusqu'à l'intersection avec la Via Coisson, puis fera demi-tour avant de revenir au parc de la Mairie.

Le nombre de places de stationnement étant limité dans le secteur, nous vous invitons à privilégier les transports en commun.

Stands de restauration et buvette.

Animations, jeux divers, châteaux gonflables, carrousels, initiation au cirque.

La manifestation a lieu par tous les temps, seul le cortège est annulé en cas de pluie. En cas de mauvais temps: tél. 1600 rubrique 1 dès 17h.

Info

Fête des promotions 2022

Vendredi 1^{er} juillet 2022 dès 18h30

Préau de l'école des Ranches – Parc de la Mairie – Rue du Village

Service de la culture et de la communication (SCC),
Tél. 022 306 07 80
scc@vernier.ch



À vos agendas !

Le service des sports vous propose des activités qui ensoleilleront votre été.

Événement Slackline

Samedi 11 juin 2022

Piscine du Lignon



Pour la deuxième année consécutive nous vous proposerons de vous essayer au funambulisme dans le cadre magnifique de l'espace extérieur de la piscine du Lignon. Une occasion unique de pratiquer la Slackline à l'ombre des arbres ou au-dessus de l'eau, encadré par des instructeurs.

Initiation au rugby (enfants de 5 à 13 ans)

**Du 11 au 15 juillet et
du 15 au 19 août 2022**

Piscine du Lignon



En partenariat avec le Servette Rugby Genève, des initiations au rugby seront organisées sur la pelouse de la piscine du Lignon. Du lundi au vendredi après-midi les enfants de 5 à 13 ans pourront découvrir ce sport aux valeurs universelles et pratiquer des activités ludiques autour du ballon ovale.

Mermaids

Mercredi 17 et samedi 20 août 2022

Piscine du Lignon



Le monde féérique des sirènes viendra enchanter la piscine du Lignon. Démonstration et initiation de nage monopalme auront lieu. Petits et grands seront émerveillés par le spectacle des Chancy's Mermaids.

Vernier SwimRun

Dimanche 28 août 2022



L'incontournable rendez-vous des sportifs amateurs de course à pied et de natation! Ce concept original venu tout droit des pays nordiques alterne course à pied - natation en eau vive - course à pied. Plusieurs niveaux de difficultés sont disponibles pour ce défi unique.

Notez dès à présent les activités que vous ne voulez pas manquer et consultez régulièrement notre site internet pour vous inscrire et obtenir plus d'informations : www.vernier.ch.

A votre disposition dans l'enceinte extérieure de la piscine du Lignon

Vous avez nagé, vous vous êtes reposés sur la belle pelouse de la piscine et avez encore plein d'énergie à dépenser, n'hésitez pas, il y a d'autres activités à effectuer dans l'enceinte de la piscine!

Demandez à nos réceptionnistes, ils pourront vous fournir, selon vos envies :

- un ballon de foot, de volley ou de basket pour passer de bons moments, entre amis ou autres utilisateurs, sur les terrains prévus à cet effet,
- des raquettes et balles pour un petit match de ping-pong sur l'une des tables à disposition,
- des boules de pétanque pour une partie sur les pistes situées à côté du minigolf,
- vous avez également la possibilité de tester votre équilibre sur la slackline située dans la pelouse.

Toutes ces activités vous sont proposées gratuitement, profitez!

Minigolf à la piscine du Lignon

Horaires et tarifs été jusqu'au 11 septembre 2022

	Ouverture	Fin des locations	Fermeture
Lundi	11h	18h	19h45
Mardi à dimanche	9h30	18h	19h45

Tarifs	Adulte CHF 6.–	Réduit* CHF 3.–
	Enfants : gratuit jusqu'à 5 ans révolus	
	* enfants 6 à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants, militaires et chômeurs.	

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Toutes les personnes pénétrant dans l'enceinte doivent s'acquitter du tarif en vigueur, excepté les enfants de moins de 6 ans. En cas de mauvaises conditions météorologiques, le minigolf peut être fermé sans préavis.

N'hésitez plus et venez passer de bons moments ludiques à la piscine du Lignon.

A votre disposition au tennis

Vous avez envie de tester un sport de raquette, mais vous n'avez pas de matériel à disposition, aucun problème, demandez à nos réceptionnistes et, selon les stocks disponibles, ils pourront vous fournir :

Au tennis d'Aire, des raquettes de badminton et de tennis avec les volants et balles.

Au tennis de Vernier, des raquettes de badminton et de tennis avec les volants et balles, mais également du matériel de Padel.

Nous vous souhaitons un bel été ludique et sportif!

Info

Service des sports (SSP), route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

Été de tennis à Aire

Après les stages d'été 2021 et celui de Pâques couronnés de succès, Team Tennis Management a le plaisir d'organiser des stages hebdomadaires du 4 juillet au 19 août 2022 sur les installations du Tennis d'Aire.



Les stages sont ouverts à toutes et tous. Les plus jeunes et les débutants auront à loisir de découvrir un sport et d'en apprendre les bases.

Les participants ayant plus de pratique pourront perfectionner leur jeu en y ajoutant des notions de tactique. Ils seront motivés à l'idée de jouer comme les joueurs avancés, dont les objectifs sont plus spécifiques. Comme l'année dernière, les adultes pourront bénéficier de notre offre, que ce soit dans le cadre d'une activité estivale ou, s'ils désirent, se dépenser après une dure journée de travail.

Ambiance dynamique et conviviale, apprentissage ludique et sérieux, les éléments sont réunis pour atteindre nos objectifs tennistiques.

Les chèques-famille de la Ville de Vernier sont acceptés.

Notre équipe se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir!

Info et inscriptions

info@teamentennismangement.com

www.teamentennismangement.com

Championnat suisse romand 2022

Gala de boxe

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 dès 14h

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Entrée: 1 jour CHF 20.- et 2 jours CHF 30.- / moins de 16 ans CHF 10.- par jour

Info: Vernier Boxing Academy – vernierba@gmail.com



L'Amusebus, une ludothèque sur roues

Le service de la cohésion sociale propose aux habitantes et habitants de la ville de Vernier des animations itinérantes et gratuites durant toutes les vacances scolaires d'été ainsi que les mercredis de juin.

L'Amusebus, un véhicule transportant de nombreux jeux adaptés aux activités de plein air, sillonnera la ville de Vernier pendant les mois de juin, juillet et d'août afin de proposer des moments ludiques pour les petits et les grands. Des chaises longues et diverses animations garantiront une ambiance conviviale.

Composée d'animatrices et de jeunes de Vernier, une équipe accueillante et attentive aux besoins de chacune et chacun vous fera découvrir le monde du jeu. Destinés à tous les publics et à tous les goûts, vous pourrez vous amuser avec des jeux de plateau, en bois ou même sportifs!

L'Amusebus s'arrêtera chaque semaine dans un quartier différent de la commune pour investir les parcs, places et préaux d'école.



Info

Service de la cohésion sociale (SCS)

Tél. 022 306 06 70 – jeunesse@vernier.ch

	Dates	Quartier	Lieu
En juin, les mercredis de 15h à 19h	1 ^{er} juin	Étang	Café des Possibles
	8 juin	Les Libellules	Parc des Libellules
	15 juin	Concorde	Préau de l'école Émilie-de-Morsier
	22 juin	Les Avanchets	Préau de l'école Avanchet-Jura
	29 juin	Aire	Préau de l'école d'Aire
Durant les vacances d'été, du lundi au vendredi de 15h à 19h	du 4 au 8 juillet	Vernier-Village	Préau de l'école des Ranches
	du 11 au 15 juillet	Le Lignon	Place du Lignon
	du 18 au 22 juillet	Les Avanchets	Préau de l'école Avanchet-Jura
	du 25 au 29 juillet	Étang	Café des Possibles
	du 1 ^{er} au 5 août	Vernier-Village	Place de jeux du Foyer des Tattes
	8 au 12 août	Les Libellules	Parc des Libellules
du 15 au 19 août	Châtelaine	Préau de l'école de Châtelaine	

L'activité de Karaté Kyokushin à l'Étang a remporté un franc succès

Du retour des vacances de février à la mi-avril, 9 classes de l'école de l'Étang, de la 1P à la 8P, ont eu la chance d'expérimenter le Karaté Kyokushin.

Le Karaté Kyokushin «est un art martial traditionnel japonais; il apporte une culture et une rigueur japonaise» explique Sacha Décosterd, Responsable de l'association Kyokushin Karaté Club Genève. Il a la charge de ce projet pilote imaginé avec l'école de l'Étang. L'objectif de ce projet est d'initier les enfants au karaté pendant 4 à 8 séances selon les classes, et de leur permettre de réutiliser une partie des apprentissages à l'école.



© Greg Clément

Le Karaté Kyokushin propose des techniques de combat d'art martial et la philosophie occupe une place centrale. Au cours des séances d'initiations qui se déroulent dans le dojo du bâtiment Gigatrium sous l'école de l'Étang, les élèves ont travaillé sur 6 thématiques philosophiques: la discipline, le respect de son partenaire, la non-violence, la capacité à répondre juste/savoir s'arrêter, le contrôle des émotions et l'entraide.

Sacha Décosterd utilise des outils de pédagogie institutionnelle pour récompenser les enfants lorsqu'ils acquièrent une compétence acquise pendant la séance de karaté. À l'issue des séances, les enfants reçoivent 6 badges, pour les 6 thématiques travaillées. Ce qui leur permet aussi de rendre visible cet apprentissage.

Pendant ces séances d'initiation, les jeunes ont pratiqué seul et en équipe des exercices de respiration, de positions de défense et des exercices de contrôle/coordination des mouvements pour atteindre une cible avec les mains ou les pieds.

Les enfants, tout comme les enseignants, ont grandement apprécié l'initiation à ce sport. Madame Lopes Fuzeiro, maîtresse adjointe de l'établissement, explique avoir recouru aux notions philosophiques abordées lors des cours de karaté pour calmer des tensions survenues dans la classe. Toutes les personnes ayant participé à ce projet espèrent qu'il pourra se poursuivre l'année prochaine.

La Ville de Vernier se réjouit d'avoir financé cette activité et remercie l'école de l'Étang ainsi que le Kyokushin Karaté Club Genève d'avoir proposé cette activité aux élèves pendant 2 mois.

Info

Service de l'enfance (SEN)
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

« En bas de chez toi » : jouons dehors !

Depuis le 26 avril 2022, les activités ont repris à l'extérieur : adultes et enfants de 0 à 4 ans peuvent en profiter en toute liberté.

Les familles se réunissent pour faire connaissance, échanger, partager un goûter, découvrir de nouvelles activités, mais surtout pour jouer. L'équipe se réjouit de vous rencontrer ou de vous retrouver !

Infos pratiques

- Accueil adultes-enfants pour les 0 à 4 ans.
- Gratuit et sans réservation.
- L'adulte reste avec l'enfant et en est responsable.
- Boissons et goûter offerts aux participants.



Aux Avanchets

Les mardis de 14h à 16h – Place de jeux, rue François-Durafour 7, 1220 Les Avanchets

Au Lignon

Les jeudis de 9h30 à 11h30 – Place du Lignon, entre le centre commercial et l'église protestante, Place du Lignon, 1219 Le Lignon

Info

Service de l'enfance (SEN)
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

Le retour des rallyes en famille, c'est pour bientôt !

Cette activité est destinée aux familles avec des enfants de 0 à 8 ans. Elle se déroulera dans les différents quartiers de Vernier du 4 juillet au 22 août 2022.

Pour cette deuxième édition, la Ville de Vernier vous invite à découvrir la commune en famille autour de 4 parcours d'environ 1h, accessibles en poussette. Tout au long de ce parcours, il vous faudra relever des missions, l'aventure vous attend...

Vous pourrez télécharger les cartes des parcours ainsi que les missions à relever, directement sur le site de Vernier dès le 4 juillet à l'adresse : www.vernier.ch/rallye

Un goûter sera organisé mercredi 31 août dans le préau en face du service de l'enfance, durant lequel une petite récompense sera remise aux enfants pour les récompenser de leur participation.

Info : Service de l'enfance – 022 306 06 80 – sen@vernier.ch

La rue du Village s'adapte aux enfants

Soucieuse de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, l'APEVV a interpellé le Conseil Administratif pour que des aménagements soient mis en place.



L'élargissement de la rue et l'intensification du trafic de transit a fait augmenter les incivilités mettant en danger les piétons. Nous remercions nos élus d'avoir entendu nos craintes et d'avoir mis en place certains aménagements. Nous nous réjouissons particulièrement de la mise à sens unique d'une partie de la rue du Village.

Cette proposition qui vise à diminuer le trafic de transit, permettra aux enfants de marcher en toute tranquillité sur les trottoirs sans craindre les voitures qui y montent régulièrement.

Le trajet à vélo ou en trottinette se fera aussi plus sereinement, car comme le montre la photo du parking deux roues de l'école des Ranches, les enfants ont bien intégré la mobilité douce.

Le comité de l'APEVV
ainsi que des habitants de la rue du Village

Info

APEVV – Association des
Parents d'Élèves de
Vernier-Village
Tél. 078 673 02 04
apevv@googlegroups.com



L'ancêtre de la harpe, du violon et de la guitare

Un conte musical africain et découverte de l'arc musical et autres instruments avec Fidèle Baha, conteur, instrumentaliste et chanteur.

Judi 16 juin 2022 à 17h

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, dès 4 ans – Entrée libre, inscription recommandée



Un immeuble sur-mesure pour seniors sort de terre

La future Résidence Les Campanules a été conçue pour répondre aux attentes les plus exigeantes des seniors autonomes à la recherche d'un logement avec encadrement. La fin du chantier est prévue début 2023.

L'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), à l'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, prend progressivement forme sur la presqu'île d'Aire, le long du chemin des Sellières. Une fois terminée, la résidence offrira diverses prestations de qualité à ses locataires, telles que restauration, animation, gérance sociale, sécurité et assistance technique.

Le bâtiment – érigé autour d'un espace central extérieur façon « place du village » et agrémenté d'un parc arborisé de 20 000 m² – est intégré au cœur d'un quartier calme et verdoyant, proche des commodités. La Fondation des Logements pour Personnes Âgées ou Isolées (FLPAI), spécialisée depuis 1930 dans l'habitat de qualité pour seniors et propriétaire de près de 400 logements à Genève, est à l'initiative de ce projet moderne et innovant.

A échelle humaine

L'immeuble comprend 164 logements non meublés et inclut divers espaces communs – salle à manger, salon-cheminée, terrasse couverte et salle des fêtes – invitant les locataires à se réunir au gré de leur envie. Un commerce d'appoint, une navette privée et un foyer de jour Pro Senectute complèteront l'offre des services proposés.

Les appartements sont composés de trois ou quatre pièces, en fonction de la taille du ménage. Ils sont équipés de systèmes de sécurité, notamment en cas de chute. Les loyers varient en fonction de la surface, de l'étage et de l'orientation de l'appartement, mais tous sont compatibles avec les revenus de l'AVS et des prestations complémentaires.



L'immeuble a été conçu par le bureau d'architecture Ruffieux-Chehab SA.

© Nightnurse Images GmbH

La gérance sociale, assurée par l'institution genevoise de maintien à domicile (imad), offrira aux locataires un accompagnement quotidien personnalisé, en fonction de leurs besoins.

Accès aux logements

Les inscriptions sont réservées aux habitants du canton en âge AVS, au besoin d'encadrement avéré en matière de sécurité, de lien social ou de mobilité.

Info

www.residence-campanules.ch – info@flpai.ch
Tél. 022 308 51 90 ou

Cours de gym dehors, l'atout santé des seniors

Des sessions gratuites, financées par la Ville de Vernier, auront lieu dans le parc de la mairie durant l'été.



Durant le cours, les participants font à la fois du renforcement musculaire, des étirements et des exercices de coordination.

©DR

«Levez les genoux, 1, 2, bougez les mains!» Installée sur la pelouse du parc de la mairie, Josiane donne les instructions d'une voix énergique. Une enceinte posée dans l'herbe diffuse des chansons actuelles. Il est 14h un mercredi après-midi ensoleillé de mars. Le cours de gym pour seniors organisé par Pro Senectute vient de démarrer. Pour inciter d'autres habitants à s'adonner à une activité physique de groupe, la Ville de Vernier financera cet été une série de cours de gym. A l'instar de celle de ce mercredi, les sessions, ouvertes à toutes et tous sans limitation de nombre, prendront place dans le parc de la mairie.

Comme chaque semaine, le cours commence par un échauffement en musique. Face au Lignon et au Mont-Blanc, une dizaine de seniors mobilisent leurs articulations. L'ambiance est joyeuse et bienveillante. S'appuyant sur sa longue expérience de professeure de gym pour personnes âgées, Josiane sait trouver les bons mots pour motiver chaque membre du

groupe tout en respectant les limites de leurs corps.

Après une première entrée en matière en douceur, les exercices se complexifient. Sur le muret du parc, les participants enchaînent les abdominaux. Entre deux séries, place aux assouplissements, aux exercices de renforcement musculaire et de coordination. Le rythme est assez intense, mais pas question pour les participants d'abandonner la partie. Josiane a toutes les techniques pour convaincre les plus récalcitrants: un mot sympa, une plaisanterie ou un appel à la solidarité de groupe. Et ça fonctionne!

Le cours de gym de Vernier-Village a lieu toute l'année dehors. Lorsqu'il pleut ou qu'il vente, le groupe s'installe dans le préau couvert de l'école des Ranches. «On a fait de la gym lorsqu'il faisait moins 12 et nous n'avions pas froid», s'exclame Josiane. L'enseignante ne tarit pas d'éloge sur l'activité en plein air. «Non seulement les exercices aident les seniors à rester mobiles et auto-

nomes, mais le fait de les faire à l'extérieur renforce aussi leur système immunitaire.»

Au-delà de l'activité physique, les participants apprécient les contacts avec les autres participants du cours. « Cela nous fait du bien et nous avons beaucoup de plaisir à venir » témoignent Bruna, Joëlle, Eric et Joana.

Les cours à l'année sont facturés 350.- par Pro Senectute. Ils sont ouverts à toute personne intéressée dès 50 ans.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS),
Délégation aux seniors
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Activités pour les seniors

Le service de la cohésion sociale, délégation aux seniors, propose :

Des cours de gym seniors gratuits durant l'été au parc de la Mairie

Tous les mercredis du 15 juin au 17 août, de 9h15 à 10h15
Cours sans inscription dispensés par n'importe quel temps.
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch



Pro Senectute propose :

Des cours de gym seniors

Les lundis à 9h45 aux Avanchets, les mardis à 9h30 et 14h15 au Lignon, les mardis à 16h30 et les mercredis à 9h45 et à 11h (danses du monde) à l'école de Poussy, les mercredis à 14h au parc de la Mairie. Tarifs : 350.-/an pour un cours hebdomadaire.

Tél. 022 345 06 77 – gymseniors@ge.prosenectute.ch

L'Association Acquatraining propose :

Des cours d'aquagym à la piscine du Lignon

Durant l'année, les cours ont lieu les mardis à 9h30 et vendredis à 9h40. Tarifs : CHF 420.- par an ou CHF 245.- par semestre pour un cours hebdomadaire.

En juillet et en août, les cours ont lieu les lundis et vendredis à 12h30, ainsi que les mardis et jeudis à 10h.

Tarifs : CHF 10.- /le cours

Tél. 079 449 31 16 – sebastien@aquatraining.com

L'Étoile sportive féminine de Vernier propose :

Des cours d'aquagym à la piscine des Ranches

Les mercredis de 17h45 à 18h30 - Tarifs : CHF 130.- /année
Des cours de Pilates à la salle paroissiale protestante les mardis de 8h45 à 9h45 et de 9h45 à 10h45.

Tarifs : CHF 120.- /année.

Des cours de gym douce en extérieur dans le parc Chauvet-Lullin

Les lundis de 14h à 15h – Tarifs : CHF 120.- /année.

Des cours de Nordic Walking dans le parc de la Mairie

Les mardis tous les 15 jours de 14h à 16h.

Tarifs : CHF 90.- /année.

Tél. 079 615 36 01 – esfvernier@gmail.com

L' Association Tai-Chi Crozet-Balexert propose :

Des cours de Tai-Chi à Crozet-Balexert

Les lundis de 17h à 18h15 et de 18h15 à 19h30 et mercredi de 13h45 à 15h – Tarifs : CHF 100.- pour 10 cours.

Cotisation CHF 35.-

Tél. 079 412 72 63 – damy.aubert@bluwin.ch

La Société féminine de Gymnastique de Châtelaine propose :

Des cours de gym pour dames à l'école Avanchet-Jura

Les jeudis de 20h à 21h – Tarifs : CHF 100.- /année

Tél. 076 511 64 87

Bal d'ouverture de la programmation d'été au CAD

Bal Guinguette avec l'Orchestre Garcia Jesus

Mardi 14 juin 2022 de 16h à 17h30

CAD – Hospice général, route de la Chapelle 22,
1212 Grand-Lancy

Grillades en musique avec Paul K dès midi.
Inscription obligatoire: CHF 5.- le repas, boisson non comprise

Initiation de danse de groupe avec Paul K de 13h30 à 14h. Entrée libre.



Bar ouvert et stand crêpes l'après-midi.

Démonstrations sportives tout l'après-midi.
Entrée libre.

Info

**Date limite d'inscription pour le repas :
le jeudi 9 juin 2022**

Au CAD-Centre d'animation pour retraités

Activités seniors
Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy
cad@hospicegeneral.ch
Tél. 022 420 42 80



Hospice général

Thé dansant pour les seniors

Si vous aimez l'accordéon, la variété française et danser sur des airs de tango, valse, paso doble, boléro, cha-cha-cha, rock, twist, disco, musette, les Rencontres musicales des Avanchets ont la solution. Les pâtisseries et les boissons sont proposées à un prix modique. Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Samedi 11 juin 2022 de 14h à 17h30

Centre de Quartier des Avanchets
Centre commercial, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Info: tél. 076 327 32 08



Aéroport, quelle reprise du trafic aérien ?

Les nuisances sonores ruinent la vie diurne et nocturne des riverains de l'aéroport de Genève. Afin d'informer la population verniolane sur les perspectives en la matière ainsi que les enjeux sociaux et environnementaux de l'aéroport, la CARPE et l'AIVV organisent une conférence accompagnée d'un apéritif le jeudi 19 mai à 20h en présence de Lisa Mazzone, Jean-Daniel Borgeaud, Jean-François Bouvier, Marcos Weil et Mathias Bushbeck.

La Coordination régionale pour un Aéroport urbain Respectueux de la Population et de l'Environnement (CARPE) regroupe des associations environnementales et riveraines qui s'investissent pour une limitation des nuisances engendrées par l'aéroport de Genève. Elle est notamment à l'origine de l'initiative populaire « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » qui a été acceptée en 2019 par 56% des votants genevois. Suite à cette victoire, le Grand Conseil a adopté en janvier dernier des modifications de la loi sur l'aéroport. La coordination propose aux Verniolanes et aux Verniolans un rendez-vous pour discuter des actions entreprises par la CARPE et des perspectives pour limiter le bruit et les émissions polluantes.

L'avenir des riverains de l'aéroport

Le calme connu pendant les récents confinements s'est déjà dégradé. Avant la pandémie, l'aéroport prévoyait d'accueillir 25 millions de passagers en 2030, ce qui représente un avion toutes les 90 secondes. A présent, quel développement peut être envisagé pour l'aéroport ? La Confédération va prochainement redéfinir le bruit autorisé autour de l'aéroport. Cela représente le premier acte de concrétisation du Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéro-

nautique (PSIA) de l'aéroport de Genève, qui avait été adopté en 2018. La CARPE pourrait ainsi être amenée à organiser un recours pour contester cette décision. La conférence du 27 avril sera l'occasion de présenter aux Verniolan-e-s les enjeux actuels, notamment concernant le bruit admissible et la mise en œuvre de l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève ».

Info

Jeudi 19 mai 2022 de 20h à 21h30

École des Ranches, rue du Village 6
 1214 Vernier

Aéroport: quelle reprise du trafic aérien?

Mathias Bushbeck - maire de Vernier
Lisa Mazzone - présidente de la CARPE et conseillère aux Etats
Jean-François Bouvier - membre de la CARPE et ancien président de l'Association des Intérêt de Vernier Village
Marcos Weil - secrétaire technique de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG)
Me Jean-Daniel Borgeaud - spécialiste en droit de la construction et de l'immobilier

CONFÉRENCE
Jeudi 19 mai 2022
 De 20h à 21h30
 Aula de l'école des Ranches
 6 rue du Village, 1214 Vernier
 Conférence suivie d'un apéritif

Organisation: AIVV et CARPE
www.carpe.ch
info@carpe.ch

La ContreSaison – La culture reprend ses quartiers d'été

Forte de son succès en 2021, La ContreSaison revient dans vos quartiers avec une programmation culturelle estivale en plein air et gratuite du 25 juin au 27 août.



Au menu de la seconde édition de La ContreSaison: musique, danse, cirque, théâtre et cinéma vous invitent à vivre des expériences artistiques plurielles et surprenantes sur l'ensemble du territoire communal.

Cette édition fait la part belle aux lieux insolites avec par exemple *Jardin d'hiver*, un spectacle sensible et poétique qui aborde le thème de la mort dans un lieu inattendu: un cimetière. Une expérience inédite qui interroge sur la manière dont le théâtre peut faire irruption dans ce lieu.

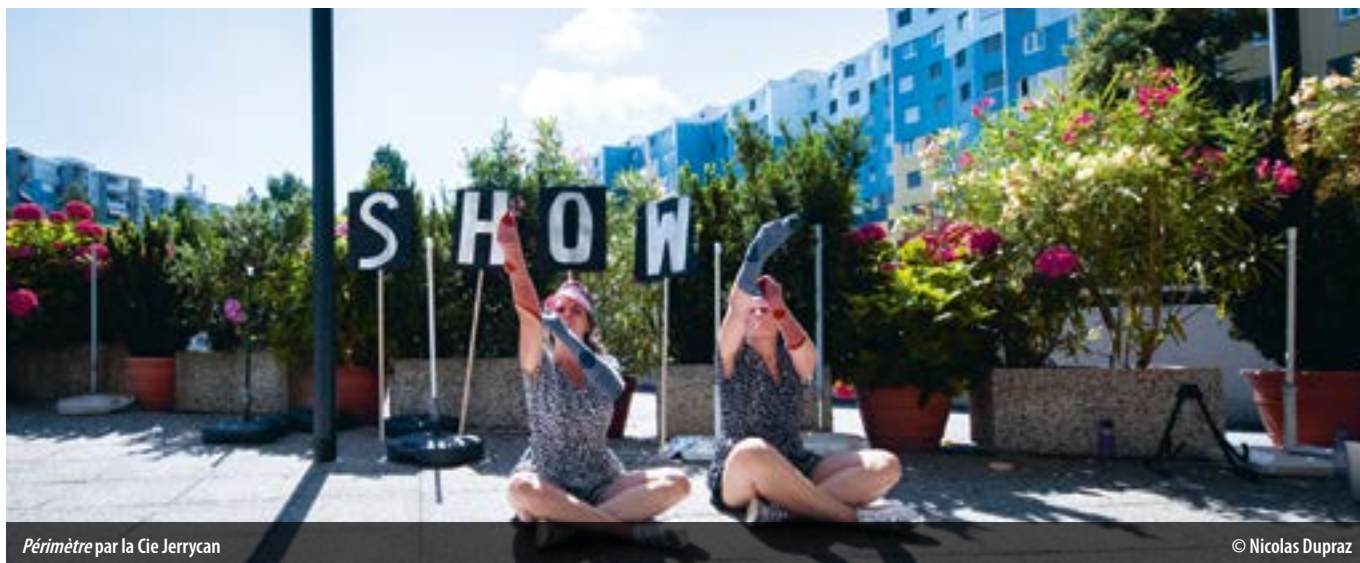
De nouveaux artistes viendront rejoindre le programme comme le duo de Julie Campiche et Vanessa Pahud qui nous propose une création musicale de haute voltige. De nouveaux spectacles se dévoileront pour la première fois comme *Miedka* de la compagnie Zanco qui présente l'histoire d'une femme-ourse entre mythe et réalité, une expérience à vivre dès la tombée de la nuit. Nous poursuivons également nos col-

laborations avec le Six Pompes Summer Tour, une tournée estivale suisse de spectacles d'arts de rue avec trois rendez-vous sous le signe du cirque et de la voltige.

Bien d'autres propositions originales complètent La ContreSaison! Nous vous invitons à les découvrir en profitant des journées d'été en balade à travers les places publiques et parcs de notre belle Ville!

Info

Le programme complet de La ContreSaison est à découvrir sur www.vernier.ch/lacontresaison
Service de la culture et de la communication (SCC)
Tél. 022 306 07 80
scc@vernier.ch



Sacs surprises dans les bibliothèques municipales cet été!

Tout l'été, les bibliothécaires des Avanchets, de Châtelaine et de Vernier-Village proposent des sacs surprises remplis de livres.

Plusieurs documents de la bibliothèque ont été sélectionnés et emballés afin d'être des emprunts surprise! Les enfants choisissent un sac de la bonne couleur, l'empruntent et ne découvrent qu'à la maison quelles seront leurs lectures de vacances.

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch



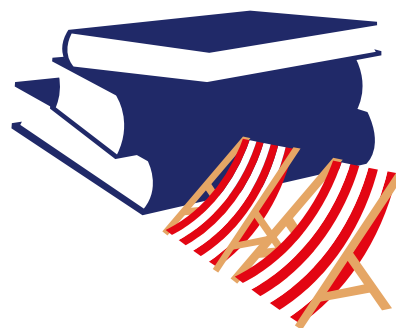
Lectures ludiques transats

En collaboration avec la ludothèque des Avanchets, la bibliothèque sort de ses murs et vous propose lecture et détente à l'ombre. Tous les jours, animations sur un thème surprise pour les enfants.

Du 4 au 15 juillet, du lundi au vendredi de 15h à 18h

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Gratuit, annulé en cas de mauvais temps.



Concerts au Lignon au temple du Lignon

Dimanche 22 mai 2022 à 18h – Concert des 20 ans des Concerts au Lignon

Ensemble A Piacere: Liliane Jaques-Lovo, flûte traversière, Saskia Filippini, violon, François Siron, violon, Christiane Doret, piano et Katia Oppliger Siron, piano

Œuvres de D. Chostakovitch – P. I. Tchaikowsky – R. Chtchedrine – J. Suk – F. Farkas – J. Rutter
A. Dvořák – A. Piazzolla

Dimanche 12 juin 2022 à 18h – Trio alto, clarinette et piano

Patricia Giannetti, alto, Stefano Cirrito, clarinette et Bernat Català, piano
Œuvres de W. A. Mozart – J. Brahms – M. Bruch

Temple du Lignon – Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

L'entrée est libre. Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Exposition à la Maison Chauvet-Lullin

Art Divin – Peintures abstraites à l'acrylique

Par Marina Antonuccio

Vernissage : vendredi 10 juin dès 14h

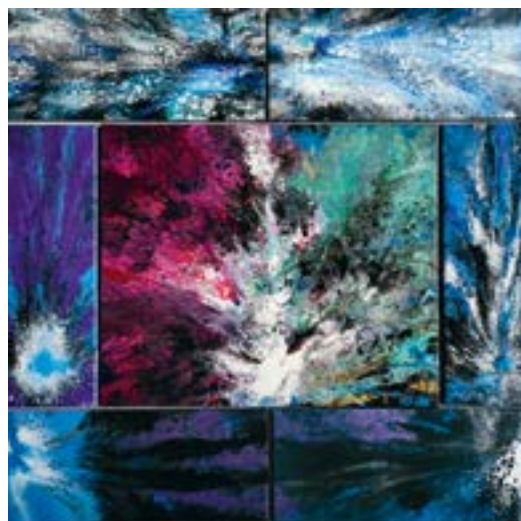
Exposition : samedi 11 et dimanche 12 juin de 15h à 21h

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

Jeune artiste de 31 ans, Marina Antonuccio est une grandeoureuse des animaux et de la nature, elle déverse toute ses émotions sur ses toiles.

Venez découvrir sa sensibilité.

Info : Service de la culture et de la communication (SCC),
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch



Le Quart'île fait la fête, une date à ne pas manquer !

Samedi 17 septembre 2022 dès 14h

Ch. de Mouille-Galand 21, 1214 Vernier

La Maison de Quartier de Vernier-Village vous attend nombreux pour cette nouvelle édition du Quart'île en folie ! Concert, animations pour les enfants, petite restauration, convivialité et festivités seront au rendez-vous ! Alors réservez la date afin de ne pas manquer cette belle journée, on compte sur vous !

Et si l'envie vous chatouille, venez rejoindre l'équipe de bénévoles qui préparent cette magnifique journée. Pour vous inscrire prenez contact avec le Quart'île au 022 341 04 08 ou par email : mq.vernier@fase.ch



Boutique 2000 « du déjà porté »

Une nouvelle saison arrive et les nouveautés vous attendent. Les bénévoles vous accueilleront avec sourire et plaisir et vous proposent un choix de vêtements à bas prix, pour dames, enfants et adolescents.

Les bénévoles vous accueillent le premier samedi du mois de 11h à 17h pour la vente uniquement. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi le 4 juin 2022

Possibilité d'inscrire vos habits le lundi et le jeudi de 14h à 16h15, cependant 1 fois par semaine et par carte.

Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 17h. Fermeture des portes dès 16h50. Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

Parking au centre commercial – Bus 7, 9, 28, 51 arrêt Lignon-Cité

Renseignements : tél. 077 445 69 28 – Page facebook : Boutique 2000, seconde main pour femmes et enfants



Tout écran dans vos bibliothèques



24 heures dans une vie (pas si) privée, de Pierre Gautier de Lahaut

Ce guide propose 250 conseils pratiques pour protéger vos données personnelles sur Internet. Pour ce faire, l'auteur nous emmène, au fil des chapitres, dans le quotidien de Maxime, qui, à chaque moment de la journée, accumule les ennuis par une utilisation inadéquate du numérique : fuites de données, piratages, collecte de données personnelles. Chacune de ses habitudes est détaillée pour mettre en lumière la problématique posée, apporter des explications, des exemples complémentaires et, bien sûr, proposer des solutions adaptées en fonction du niveau de chacun.



Smartphones & tablettes Android pour les nuls

Vous êtes propriétaire d'un smartphone et d'une tablette Android ? Ou bien vous possédez l'un de ces deux dispositifs et envisagez d'investir dans l'autre ? Ce livre vous aide à tirer le meilleur parti de l'incroyable potentiel de ces équipements. Depuis les fonctions de base jusqu'aux réglages de personnalisation, vous apprendrez à profiter pleinement de ces outils.



Les tout-petits face aux écrans : comment les protéger, du Dr Anne-Lise Ducanda

95% des enfants en difficulté consultant la Dre Ducanda sont surexposés aux écrans. Lançant tout d'abord l'alerte sur Internet, l'auteure, à travers ce livre, souhaite toucher un maximum de monde pour une prise de conscience collective du fléau que sont les écrans sur la santé de toute une génération, à commencer par les tout-petits. En effet, en captant fortement leur attention, les écrans les privent des interactions humaines et de la découverte sensorielle du monde indispensables au développement de leur cerveau. Pourtant, on continue à inciter les parents à « préparer leur enfant au monde de demain » par le numérique... Heureusement, les troubles liés aux écrans sont réversibles en grande partie quand ils sont détectés et traités à temps.



Le magazine Windows & Internet pratique

dont le numéro du mois de mai est intitulé :

Faites face aux cyberattaques : protégez toutes vos données : comptes bancaires, contacts, achats en ligne, photos et vidéos, informations perso, réseaux sociaux...



Les enfants sont rois, roman de Delphine de Vigan

Mélanie est influenceuse sur YouTube et y met régulièrement en scène ses deux enfants. Un jour, Kimmy, la cadette de 7 ans, disparaît. Débute alors une enquête lors de laquelle la policière découvre la violence des réseaux sociaux. Outre un suspense digne des meilleurs auteurs de polar, Delphine de Vigan nous offre une réflexion passionnante sur notre société.

Pour les plus jeunes



Qu'y a-t-il dans ma tablette ?, de Stéphanie Duval

Ce documentaire répond aux questions des enfants sur les tablettes numériques. Il explique quels sont les différents composants qui les constituent, leur mode de fabrication, les ressources utilisées pour leur création, la nécessité et le processus de recyclage ainsi que leur fonctionnement.

Dès 6 ans



Le numérique pas bête : pour les 7 à 107 ans, de Romain Gallissot

A quoi ressemblait le premier ordinateur ? Google a-t-il réponse à tout ? Ça sert à quoi l'impression 3D ? Est-ce qu'on peut tout acheter sur Internet ? C'est quoi un hacker ?

Sous forme de questions/réponses, cet ouvrage apporte des explications simples sur les outils numériques qui nous entourent, leur histoire et leur fonctionnement.

Dès 7 ans



Internet aussi, c'est la vraie vie !, de Lucie Ronfaut-Hazard

Destiné aux adolescents, ce livre permet de mieux comprendre Internet, les nouvelles technologies et leur influence. Les grandes entreprises qui dominent le web sont-elles dangereuses ? Une intelligence artificielle peut-elle être stupide ? Internet est-il raciste et sexiste ? Pourquoi se sent-on moche sur les réseaux sociaux ? Qui a dit que les smartphones rendaient les ados bêtes et tristes ?

Dès 13 ans



Internet, Catherine de Coppet

C'est quoi, les dangers d'Internet ? Ce qu'on lit sur le Web est-il toujours vrai ?... Sous la forme de 13 questions, ce volume de la collection « Mes p'tites questions » explique aux enfants le fonctionnement du web tout en les sensibilisant à ses dangers.

Dès 7 ans



Les réseaux sociaux, comment ça marche ?, d'Emmanuel Trédez

A quoi ça sert, en fait, les réseaux sociaux ? Est-ce qu'il faut croire tout ce qu'on me dit sur les réseaux sociaux ? Pourquoi faut-il avoir au moins 13 ans pour s'inscrire sur certains réseaux ? A quoi ça sert de « liker » ?... Un documentaire bien fait. Des réponses claires et pas trop moralisatrices. Les illustrations sont particulièrement réussies, elles apportent une jolie touche humoristique !

Dès 9 ans

**Consultez notre catalogue en ligne : www.vernier.ch/biblio
Inscription et prêts gratuits !**

Sortez à Châtelaine : spectacle de la Cie Zanco en cours de création

La Compagnie implantée à Châtelaine poursuit les préparatifs de son nouveau spectacle, et vous invite à un événement festif vendredi 24 juin prochain à 17h.

L'Arcade des Arts Vivants : ébullition créative au cœur de Vernier

La Compagnie Zanco est domiciliée à Châtelaine depuis 2021 à L'Arcade des Arts Vivants. Ce nouvel espace de création artistique, fraîchement revisité, accueille le public chaque mois depuis mars dernier pour des événements gratuits, les «Bulles Poétiques».

Ce qui se prépare pour cet été

Si vous avez assisté aux dernières Bulles Poétiques, vous avez sûrement déjà deviné les grandes thématiques du spectacle estival. Petite récap' : Imaginez-vous dans le Grand Nord, au creux des arbres, du vent et du blizzard... là, une bête sauvage vous attaque, mais vous épargne. Votre monde se transforme et vous n'êtes plus vous-même. Vous rugissez, chantez, dansez sans vraiment savoir pourquoi. Pourtant, votre apparence est bien humaine: que s'est-il passé?

Pour en savoir un peu plus sur le nouveau projet théâtral de Zanco, il faudra patienter cet été... ou venir à notre prochaine Bulle Poétique «Festive».

La Bulle Poétique Festive : performance, fête et esquisse du spectacle estival

Vendredi 24 juin, de 17h à 21h, Zanco vous invite à L'Arcade des Arts Vivants, av. de Châtelaine 77 pour la dernière Bulle Poétique du printemps. Venez découvrir le travail en cours de la troupe, au travers d'une performance d'une vingtaine de minute. Vous en saurez plus sur cette histoire onirique, naturelle et sauvage qui se dévoilera au grand jour cet été dès le 15 juillet à Vernier.

Au menu de cette soirée excitante: performances artistiques, musique, buvette et snacks et moments de partage et d'échange...

Info

zanco.ch

Instagram/Facebook: theatrezanco

L'Arcade des Arts Vivants

Avenue de Châtelaine 77 à Vernier



L'Arcade des Arts Vivants : un espace de création à Châtelaine.

© Matteo Quaranta

Ces performances qui mêlent danse, théâtre de rue, masques et rêve, sont les aperçus directs du travail de création de la compagnie. C'est bien là l'une des spécificités de cette troupe : rendre accessible le processus d'élaboration artistique en montrant au public certaines étapes de travail. C'est l'occasion pour les Verniolanes et Verniolans de mieux comprendre comment le théâtre se crée, se vit et aussi entrevoir les premières esquisses du futur spectacle estival de Zanco.

Groupe de parole pour les proches aidants

Rencontres entre proches aidants: extraits de témoignages

Un groupe de parole dédié aux proches aidants se réunit chaque mois à Vernier. Riccardo Rodari, psychologue et formateur qui anime ces rendez-vous, nous rapporte quelques extraits de témoignages échangés lors d'une rencontre.

Iris* 61 ans

«Mon père est très âgé. Il vit seul et se débrouillait très bien jusqu'ici pour tenir son ménage et se faire à manger. Mais, depuis quelque temps, il perd la tête et a déjà fait deux chutes, une fois dans la rue et une fois dans son appartement. Tout cela m'inquiète beaucoup et ça me rassurerait que des professionnels aillent régulièrement chez lui pour l'accompagner et l'aider dans les actes de la vie quotidienne. Mais mon père refuse toute aide, même parfois la mienne.»

Elise*, 56 ans

«Mon fils a des problèmes de santé mentale, il voudrait être comme les autres. J'ai passé beaucoup d'énergie à vouloir qu'il reconnaisse ses difficultés. Le plus souvent, ces tentatives tournaient court et débouchaient sur un conflit. Un jour, j'ai compris que je ne lui faisais pas assez confiance et que je ne pouvais pas réduire toute sa vie à sa maladie. Depuis, nos relations se sont beaucoup apaisées.»

Audrey*, 64 ans

«Ma mère a perdu beaucoup d'autonomie ces deux dernières années, mais a gardé toute sa tête. Je discute beaucoup avec elle ce qui m'a aidé à comprendre combien il est important pour elle de pouvoir garder une bonne image d'elle-même. Cela m'a amené à essayer d'éviter de lui mettre trop la pression et de lui faire peser le souci que j'ai pour elle.»



**GROUPE DE PAROLE
POUR LES PROCHES AIDANTS À VERNIER**

*Prénoms fictifs.

Les prochaines rencontres auront lieu

**mercredi 15 juin et 6 juillet 2022
de 18h à 19h30**

Centre de Quartier de Balexert, avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine.

Si vous participez pour la première fois, merci de vous annoncer auprès du service de la cohésion sociale.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Des cours de musique à Vernier

La Fanfare municipale de Vernier (FMV) propose des cours d'instruments, de solfège et d'initiation musicale dans la commune.

Plus besoin de descendre en ville pour suivre sa leçon de violon, de piano ou de solfège. Dès le 31 août 2022, l'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier dispense les cours suivants sur le territoire communal, soit à l'école des Ranches (rue du Village 6), au Centre de Quartier de Vernier-Village (rue du Village 22) et au local de la fanfare (chemin de Poussy 3):

Clarinette / Flûte traversière / Saxophone / Percussion (batterie et tambour) / Trombone / Trompette / Chant (dès 15 ans) / Piano / Violon / Solfège enfants et adolescents / Initiation musicale dès 4 ans.

Testez notre offre découverte :

1. Avec votre enfant, vous pouvez assister à un cours pour l'instrument ou les instruments qui l'intéressent.
2. Votre enfant fait son choix et bénéficie de l'offre à tarif réduit pour 10 cours à l'essai. Forfait minimal de CHF 125.– équivalent à 5 cours, puis au prorata jusqu'à CHF 250.– maximum.
3. Votre enfant est convaincu ? Vous l'inscrivez au cours annuel de l'instrument choisi.

Le prix des dix cours à l'essai est déduit de l'écolage annuel.

L'offre découverte ne porte que sur les instruments qui constituent notre fanfare hybride: Clarinette – Flûte traversière – Saxophone – Percussion (batterie et tambour) – Trombone – Trompette. Possibilité de louer un instrument. Pendant les 10 cours à l'essai, les instruments de fanfare sont mis à disposition gratuitement.

Cette offre est valable également pour les adultes.

Tarifs annuels

Solfège & initiation musicale, cours collectif: CHF 460.–

Instruments de fanfare, cours individuel: 1^{ère} année, 30 minutes hebdomadaire CHF 750.– / dès la 2^e année, 45 minutes: CHF 1100.–

Piano, violon & chant, cours individuel: 30 minutes hebdomadaire CHF 1350.– / 50 minutes CHF 2250.– (à choix)

Inscriptions jusqu'au 31 août 2022

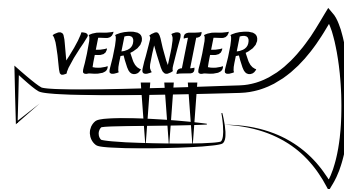
Portes ouvertes

Samedi 21 mai 2022 de 9h30 à 12h30

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 – 1214 Vernier

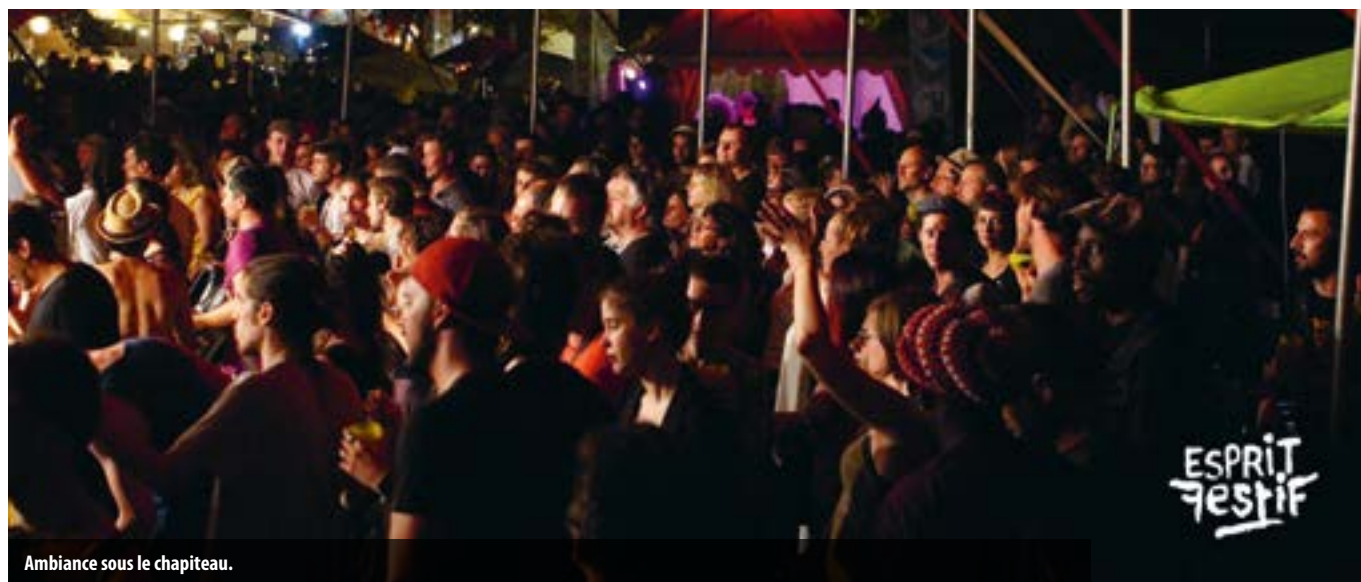
Info

Renseignements & inscriptions:
Claude-Alain Barmaz, Directeur FMV
Tél. 022 782 08 94 – 076 616 35 96
barmazca@sunrise.ch – www.fmv125.ch
www.facebook.com/FMV.vernier



Esprit Festif Le Festival – 4^e édition

Vendredi 3 et samedi 4 juin 2022 – Sur le terrain de l'ABARC, route de Vernier 151 – sous chapiteau et prix libre.



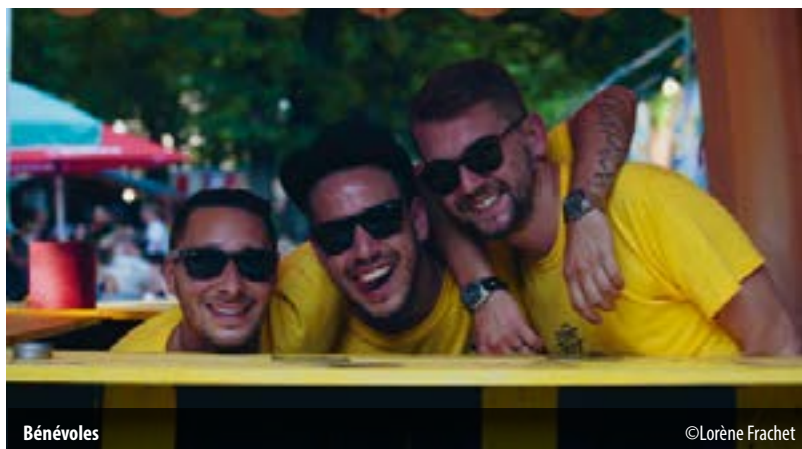
Ambiance sous le chapiteau.

Nous y sommes, Esprit Festif Le Festival est à nouveau présent vendredi 3 et samedi 4 juin à Vernier après deux ans de silence! Nous sommes très heureux de vous donner à nouveau rendez-vous en extérieur sur le terrain de l'ABARC. Cette année, nous vous promettons un voyage dans les étoiles car le thème retenu pour cette édition est l'espace.

Au programme: déco de ouf, arts de rue, artisanats, karaoké, animations familiales, des concerts et une ambiance festive!

Comme pour les précédentes éditions, la programmation met en avant des artistes de la scène régionale à la fois confirmés mais aussi des découvertes tel que Zafif (Psyché Rock, Maghreb/GE), les Floxs (Chanson latino Folk/GE) et les Red de Tamboreras de Sviza (Tambours/GE). Des groupes internationaux complètent l'affiche, parmi lesquelles Los Tres Puntos (Ska-Punk/FR) et Tetra Hydro K (Electro Dub/FR).

L'entrée au festival est en prix libre, c'est à dire que chacun offre le montant qu'il ou elle estime juste. Cela permet d'avoir la possibilité de



participer à la manifestation quel que soient vos moyens. La restauration ainsi que les bars sont également à prix doux.

Nous sommes impatients de vous (re)voir!

Info

Programmation complète et informations pratiques : www.esprifestif.ch

Insta : [esprifestifchampagne](https://www.instagram.com/esprifestifchampagne)

FB : [@esprifestifchampagnegenevoise](https://www.facebook.com/esprifestifchampagnegenevoise)

Assemblée annuelle commune des Contrats de Quartier de Vernier



Après deux ans d'absence, les groupes projets vous invitent à partager une nouvelle soirée conviviale le 30 mai à 18h30 à l'école de Vernier-Place.

Au programme de cet événement :

- Présentation des projets réalisés en 2020 et 2021
- Appel à projets 2022
- Célébration des 10 ans du Contrat de Quartier de Vernier-Village
- Allocution des autorités communales

Si vous souhaitez en apprendre plus sur la vie de votre quartier, déposer un projet qui renforce la convivialité, le vivre-ensemble et le bien-être des habitantes et habitants ou tout simplement pour rencontrer et discuter avec vos voisins, vous êtes les bienvenus !

Lundi 30 mai 2022 à 18h30

École de Vernier-Place, route de Vernier 200 – 1214 Vernier

Bus TPG n° 6, 19, 53, 57 – arrêt Vernier-École



Ouvert à toutes et à tous !

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)

Tél. 022 306 06 70

participation@vernier.ch

www.vernier.ch/cq

Thé dansant de Châtelaine

Venez partager un moment de convivialité au son de musiques de tous les temps. Venez danser sur des airs de tango, valse, paso doble, boléro, cha-cha-cha, disco, rumba et salsa. Messieurs bienvenus pour accompagner les dames.

Dimanche 29 mai 2022 de 14h30 à 18h

à la Ferme Golay (avenue Edmond-Vaucher 5, 1219 Châtelaine).

Entrée libre – Boissons et pâtisseries à un prix symbolique.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, réserver une table pour fêter votre anniversaire ou pour plus d'information, veuillez contacter Noelle Yengo Ntongo au 077 914 70 60.



Le Coin des artistes présente Yusuf Abdille Mohamed

Ce jeune habitant du Lignon de 15 ans présente sa première exposition solo. Il peint à l'acrylique en utilisant tous les supports à sa disposition; toiles, bois, etc. Le travail de Yusuf se définit de manière plutôt abstraite, dans lequel l'on peut observer des éléments de nature. Yusuf peint depuis deux ans et a fait ses débuts à l'école, dans le cadre d'activités créatrices. Actuellement, le jeune expérimente de nouvelles techniques; notamment l'utilisation de plâtre dans ses œuvres.

Du vendredi 20 mai au mardi 24 mai de 17h à 19h

Vernissage le vendredi 20 mai de 17h à 19h

Local du Contrat de Quartier d'Aire – Le Lignon, Place du Lignon 32, sous l'église de l'Épiphanie

Info: Denise Rauss, tél. 022 796 65 62 – 076 756 55 12
denise.r-c@bluewin.ch



Les repas des « Joyeux Dimanches »

Au Centre de Quartier du Lignon

Dimanche 5 juin 2022 à 12h15 (11h30 ouverture des portes)

Au menu: salades, grillades et glace.

Dimanche 3 juillet 2022 à 12h15 (11h30 ouverture des portes)

Au menu: salade, couscous et salade de fruits.

Une participation de CHF 10.– minimum par personne est demandée, 1 verre de vin et café compris.

Inscription jusqu'au vendredi précédent le repas par téléphone à Walter Hatt, tél. 022 796 62 79 ou Cécile, tél. 079 813 60 49.

Prochain repas le dimanche 18 septembre 2022.



Association Ateliers et Danse

L'Association Ateliers et Danse vous invite à partager un moment de rencontre et de divertissement.

Venez danser tous les vendredis de 19h à 20h diverses danses:

École de l'Étang, allée des Nénuphars 6 – 1219 Châtelaine

Salle de rythmique située au 2^e étage

Zumba, Tango, Salsa, Bachata et autres, avec la chorégraphe professionnelle Monica.

Entrée gratuite!

Info: tél. 077 912 46 32 et 079 828 12 07



Ensemble nous sommes plus forts !

Retour sur la soirée organisée par l'Association des locataires des Avanchets (ALA) et consacrée aux thèmes de la sécurité et des droits des locataires.



L'association des locataires des Avanchets (ALA) a organisé, le 21 mars 2022, une soirée consacrée à la sécurité et aux droits des locataires aux Avanchets. Cet événement a été un succès avec la participation de 80 personnes venues échanger avec les invités : Martin Staub, Conseiller administratif chargé de la sécurité, Mathias Buscheck, Maire de Vernier, Christian Dandrès, Conseiller national et avocat à l'ASLOCA, le représentant de COGERIM Avanchet-Parc, ainsi celui de la police municipale.

Cet événement répond à l'objectif de l'association qui consiste à assurer par tous les moyens adéquats la défense des locataires des Avanchets, notamment en ce qui concerne les augmentations de loyer, le cadre de vie, la tranquillité et la salubrité. Il répond également à la volonté des autorités verniolanes de mener une politique de proximité, de favoriser la participation citoyenne et la prévention par le dialogue avec les habitants des quartiers.

Lors de cette soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur, les locataires ont pu exprimer leurs préoccupations, notamment sur les sujets suivants : nuisances sonores, mobilité et aménagements extérieurs, création des aires de jeux et infrastructures pour les jeunes, circulation et

places de stationnement, sensibilisation canine et installations pour chiens, besoin d'îlot de fraîcheur, transformation de la pataugeoire en jets d'eau, création d'un city stade, accès aux abris de protection civile, éclairage public, excès de vitesse des vélos et trottinettes sur les trottoirs et densité du trafic motorisé sur l'avenue de Baptista. Par ailleurs, les locataires ont posé des questions relatives aux droits des locataires, à l'augmentation des prix du loyer, à l'insuffisance de logements sociaux. Après échange et discussion avec les invités, les habitants ont salué plusieurs améliorations du cadre de vie, en particulier depuis la fin des travaux d'aménagement des routes et l'installation des éco-points.

Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, le comité et les membres de l'association des locataires des Avanchets, ainsi que tous les invités pour leur disponibilité, la qualité d'échanges et les réponses apportées aux questions posées par des habitants.

Jean-Pierre Tombola, président

Info

Association des locataires des Avanchets
info@locav.ch – www.locav.ch

Dépistage gratuit du diabète : faites le test, n'attendez pas qu'il soit trop tard !

L'association diabète genève, en collaboration avec la Ville de Vernier, offre un test gratuit du diabète sur la Place du Lignon, du jeudi 16 juin au samedi 18 juin 2022.



Le diabète provient d'un excès de sucre dans le sang. Un dépistage précoce du diabète permet d'éviter de graves complications pour la santé, d'améliorer la qualité de vie et, par la même occasion, d'éviter les coûts considérables engendrés par une maladie chronique comme le diabète et ses complications annexes.

Pas nécessaire d'être à jeun. Les personnes testées recevront une fiche de résultats, avec la moyenne de la glycémie des trois derniers mois, dont elles pourront discuter avec leur médecin traitant. Un stand d'information sera à disposition pour répondre aux nombreuses questions du public sur le diabète.

Les résultats des dépistages depuis 2016 montrent que plus d'une personne diabétique ou pré-diabétique sur deux ne le sait pas! **En Suisse, 13% de la population, soit 846 700 personnes, est touchée!**

Les principaux facteurs de risques du diabète sont: l'alimentation, la sédentarité, le surpoids et l'âge.

L'importance cruciale du dépistage – comment prévenir ?

Le mode de vie est souvent à l'origine du diabète de type 2. On peut prévenir le diabète de type 2 par la pratique d'une activité physique adaptée et régulière et une alimentation saine et équilibrée. On gagne en qualité de vie.

Info

diabète genève – Tél. 022 329 17 77
info@diabete-geneve.ch
www.diabete-geneve.ch



Test du diabète (hémoglobine glyquée) sans inscription:

jeudi 16 juin de 9h30 à 19h
vendredi 17 juin de 9h30 à 19h
samedi 18 juin de 9h30 à 18h

Place du Lignon



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-ducet

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch



REJOIGNEZ LA VILLE DE VERNIER
SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM



www.facebook.com/VilledeVernier

www.instagram.com/VilledeVernier

Faites le test du diabète gratuit ! N'attendez pas qu'il soit trop tard !

Simple et rapide, pas besoin d'être à jeun, quelques minutes suffisent!



Jeudi 16 juin

9h30 à 19h00

Vendredi 17 juin

9h30 à 19h00

Samedi 18 juin

9h30 à 18h00

Place du Lignon

Arrêt TPG : Lignon - Cité

Cette campagne est menée par « diabète geneve »
en collaboration avec la Mairie de Vernier

www.diabete-geneve.ch



Avec le soutien de:



Mai

Judi 19 mai – « Livres à goûter » à la Bibliothèque de Châtelaine à 15h.

Judi 19 mai – *Aéroport, quelle reprise du trafic aérien* - Conférence à l'école des Ranches à 20h.

Vendredi 20 mai – *Fête des Voisins*.

Vendredi 20 mai – Nicolas Comi, jeune pianiste, en concert à la Maison Chauvet-Lullin à 19h.

Du 20 au 24 mai – Exposition du Coin des artistes au local du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon.

Dimanche 22 mai – *Atelier danse en famille* à l'école des Ranches à 10h.

Dimanche 22 mai – *Concerts au Lignon* au Temple du Lignon à 18h.

Samedi 28 mai – 200^e anniversaire des sapeurs-pompier de Vernier au bâtiment de la sécurité de 10h à 16h.

Dimanche 29 mai, 5, 12 et 19 juin – Gympoussettes dans le préau de l'école des Ranches à 10h30.

Dimanche 29 mai – Thé dansant de Châtelaine à la Ferme Golay à 14h30.

Lundi 30 mai – Assemblée générale commune des Contrats de Quartier à l'école de Vernier-Place à 18h30.

Juin

Judi 2 juin – Repas pour les aînés par BénéVernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Judi 2 juin – Rencontre avec la Police municipale à la MACAV à Vernier-Village entre 16h et 18h.

Judi 2 juin – Présentation de l'association Le SEL au Centre de Quartier de l'Étang à 18h30.

Vendredi 3 et samedi 4 juin – Esprit Festif Le Festival sur le terrain de l'ABARC.

Samedi 4 juin – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Dimanche 5 juin – Repas des « Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Dimanche 5 juin – Marche Verte à la Ferme Golay à 14h.

Du 10 au 12 juin – Exposition à la Maison Chauvet-Lullin par Marina Antonuccio.

Samedi 11 juin – Événement Slackline à la piscine du Lignon.

Samedi 11 juin – Thé dansant pour les séniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Dimanche 12 juin – *Concerts au Lignon* au Temple du Lignon à 18h.

Mardi 14 juin – Bal d'ouverture de la programmation d'été au CAD. Inscription jusqu'au 9 juin : cad@hospicegeneral.ch

Mercredi 15 juin – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Balxert à 18h.

Judi 16 juin – Repas pour les aînés par BénéVernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Du 16 au 18 juin – Dépistage gratuit du diabète sur la Place du Lignon dès 9h30.

Judi 16 juin – « L'ancêtre de la harpe, du violon et de la guitare » à la bibliothèque des Avanchets à 17h.

Lundi 20 juin – Table de la sécurité à 17h au Lignon, participation sur inscription : spm@vernier.ch.

Vendredi 27 juin – Bulle poétique par la Cie Zanco à l'Arcade des Arts Vivants à 17h.

Judi 30 juin – Repas pour les aînés par BénéVernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Juillet

Vendredi 1^{er} juillet – Fête des promotions dans le préau de l'école des Ranches dès 18h30.

Dimanche 3 juin – Repas des « Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Du 4 au 15 juillet – « Lectures ludiques transats » à la Bibliothèque des Avanchets, du lundi au vendredi de 15h à 18h.

Mercredi 6 juillet – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Balxert à 18h.

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch
Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Reçoit sur rendez-vous.

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 14h à 17h
Tél. 022 306 07 50 du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
sba@vernier.ch

Cohésion sociale

Chemin de l'Étang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h

Espace public

Rue du Village 15, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 50 – sep@vernier.ch

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 9h à 14h, le mercredi jusqu'à 17h
Tél. 022 306 07 60 du lundi au vendredi : 9h à 16h
sgp@vernier.ch

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1219 Châtelaine
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 7h à 23h - samedi : 13h à 23h - Urgence : 117
spm@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch
lundi au jeudi : 8h30 à 13h - 14h à 16h15 - vendredi : 8h30 à 13h

PRÈS DE CHEZ VOUS
LA CULTURE PREND
SES QUARTIERS D'ÉTÉ

VERNIER
DU 25.06.22 AU 27.08.22
WWW.VERNIER.CH/LACONTRESAISON

VERNIER
culture

